

CHAPITRE 3 : CAS ETUDIÉS DANS CETTE RECHERCHE

3.1. Introduction

Dans ce chapitre, je vais aborder la synthèse de huit cas de « gendres » rencontrés dans mon travail clinique. Je vais définir le statut de chaque cas dans cette recherche. Je formulerai chaque récit clinique en fonction de la grille d'ordonnancement chronologique et thématique. Cette grille a été présentée dans le chapitre de la méthodologie. Si certains récits répondent à cette grille, d'autres n'abordent pas toutes les rubriques et se focalisent sur certaines thématiques.

Dans les chapitres 4, 5 et 6, je ferai plutôt une analyse transversale selon les thématiques. Dans les chapitres 7 et 8, j'étudierai spécifiquement le cas de Mehmet.

3.2. Présentation des statuts des cas étudiés :

Le cas de Mehmet :

Dans cette recherche, le cas de Mehmet a un statut spécifique. Il fournit un récit détaillé permettant d'aborder toutes les rubriques de la grille. En ce sens, il devient un cas typique et illustratif voire même paradigmatique du parcours des gendres installés en Belgique. Il soulève des interrogations et des thématiques en lien avec l'immigration matrimoniale des hommes. Autrement dit, son cas permet de questionner son parcours et ceux de ses homologues.

Pourquoi le cas de Mehmet a-t-il le statut paradigmatique pour les autres cas?

- Le travail psychothérapeutique avec Mehmet a fourni un récit clinique bien détaillé. Il m'était possible d'ordonner son récit selon la chronologie et les thématiques de sa vie.
- Mehmet a donné son accord pour que je puisse analyser son cas dans cette recherche doctorale.¹

¹ Il est difficile d'avoir l'accord des patients pour utiliser leur récit clinique pour cette recherche.

- Son récit permet de poser la structure de la thèse en ce qui concerne le renversement de la règle de mariage et de résidence, la construction de la personne et son effacement (transformation) en contexte matrilocal et migratoire,
- Son cas permet d'observer aussi deux problématiques spécifiques que ces hommes risquent de rencontrer dans leur immigration matrimoniale :
 - violence dans le couple à l'encontre de l'homme : le cas de Mehmet montre la possibilité des dérives au sein de ce type de couple dans ce contexte matrilocal. La violence (manipulation) est un exemple à l'encontre de l'homme.
 - la perturbation de l'identité de genre : c'est la situation extrême et exceptionnelle qu'un homme pourrait rencontrer dans son immigration matrimoniale. Le cas de Mehmet illustre la possibilité de la perturbation de l'identité de genre. C'est son cas qui m'a permis de faire le lien entre les termes de la parenté (société patrilinéaire, la filiation patrilinéaire, la règle de mariage et de résidence) et les attributs de l'identité de genre. Je trouve important de dire ici que durant plus de 15 ans de pratique de clinicien, je n'ai rencontré qu'une seule fois cette perturbation de l'identité de genre en lien avec le renversement de la règle de mariage et de résidence. Cette thématique a été décisive dans mon choix de ce cas clinique dans cette recherche.
- On lit dans son récit que son deuxième mariage *mixte* lui permet de recadrer son identité de genre et de le sortir de la classe des gendres dans la communauté turque.

Le cas de Veli :

Veli a donné son accord pour l'analyse de son cas dans cette recherche. Le travail psychothérapeutique de longue durée a permis d'obtenir un récit riche. Ce qui m'a permis d'élaborer son récit toujours en fonction de la grille d'ordonnancement. Je n'ai pas transmis les détails de sa vie en Turquie. J'ai cité les informations principales concernant la famille, les études et le service militaires. Par contre, j'ai détaillé son vécu en Belgique. Son cas permet de constater plus ou moins les mêmes conséquences de la matrilocalisation observées dans le cas de Mehmet.

Son récit permet d'aborder spécifiquement:

- la formulation du concept du renversement « partiel » et « complet » (c'est le cas à Sakarya) de la règle de mariage et de résidence. Son récit illustre que l'homme se déplace dans le pays de sa femme et le mariage traditionnel se tient là-bas.
- la thématique des enfants dans le contexte de matrilocalisation de la règle de résidence.
- les difficultés liées à l'immigration, son isolement social est illustratif du rétrécissement de la vie de l'homme dans son contexte migratoire.
- La problématique du travail.
- Son cas montre aussi que le destin de l'homme n'est pas la soumission à sa femme. Il est possible de s'opposer au pouvoir de sa femme et de s'en aller le cas échéant.

Le cas de Murat :

Le cas de Murat a été choisi d'abord pour aborder la situation des enfants dans le contexte de matrilocalisation. Il permet d'observer les difficultés que les hommes divorcés rencontrent pour gérer leurs affaires et pour vivre dans le contexte migratoire. Cependant, il relève d'autres situations spécifiques :

- L'affirmation de l'homme par rapport au refus et au mépris de sa famille par sa femme,
- Le harcèlement continu par sa femme et le sentiment d'impuissance vis-à-vis d'elle et le risque de passage à l'acte (il pense tuer son ex-femme).

Le cas de Duran :

J'ai inséré spécifiquement le cas de Duran pour illustrer le passage à l'acte de l'homme comme conséquence de la négation de l'homme en tant que mari et père. Son cas est dramatique : quelqu'un qui ne présente pas de profil criminel en arrive à tuer sa belle-mère.

Le cas de Sami :

Le cas de Sami représente la situation d'un homme marié. De ce point de vue, il diffère de ces trois premiers cas.

- Il utilise le mariage comme une stratégie pour venir dans un pays européen et gagner de l'argent.
- Il arrive à gérer sa vie conjugale qui est conflictuelle en raison de la nervosité de son épouse.
- Il se heurte au pouvoir de ses beaux-parents mais il arrive à résister à leur pouvoir. Il se donne raison et défend son point de vue par rapport à la nécessité de l'apprentissage de la langue pour vivre dans ce pays. Il soutient des autres gendres pour leur autonomisation en Belgique.
- Il relève aussi la différence de traitement de la part de ses beaux-parents entre le gendre importé et le gendre issu de l'immigration turque en Belgique.
- Son cas montre aussi la réadaptation de son projet de vie suite à sa déception lorsqu'il se rend compte qu'il ne peut pas réaliser son projet de vie même si cette réadaptation passe par une crise psychologique.

Le cas d'Isa :

Le cas d'Isa décrit la situation d'un homme n'ayant pas de problème dans son couple et dans sa belle-famille. Il soulève spécifiquement la problématique du travail et la souffrance de l'homme de ne pas pouvoir valoriser ses études universitaires. Il aborde aussi le soutien de sa femme pour son épanouissement professionnel.

Le cas de Taha :

Le cas de Taha ne soulève pas de problème de conflit et de manque de soutien de la part de sa femme et de ses beaux-parents dans sa vie avant son départ de la maison. C'est l'excès de ce soutien qui devient problématique. Il ne digère pas en tant qu'homme de vivre avec le soutien de ses beaux-parents et de sa femme. De ce point de vue, son cas est spécifique.

Il est tiraillé entre sa femme, sa famille en Turquie et sa belle-famille. Son désarroi se termine par son passage à l'acte. Il fait une tentative de suicide.

Le cas de Ferit :

Le cas de Ferit montre que l'homme n'est pas complètement soumis au pouvoir de ses beaux-parents et de sa femme dans sa résidence matrilocale. Il n'est pas complètement démuné en

même temps pour s’assumer dans le contexte de vie migratoire. Il recourt à différents moyens pour s’assumer et réussir professionnellement. Il illustre le refus du pouvoir de son beau-père, la manière de mobiliser les ressources en sa faveur pour construire sa vie en Belgique à l’inverse des autres cas de gendres.

Je cite d’autres situations cliniques pour éclairer certaines thématiques.

- Les cas de Fatma et Sila montrent la position de la femme dans le cadre du renversement de la règle de mariage et de résidence. Je les ai cités à titre d’illustration en annexe 4.

3.3. Le cas de Mehmet

Mehmet était âgé de 35 ans lors du premier entretien en 2011. Il est marié à une femme d’origine algérienne. Il est père d’une fille (et de trois autres beaux-enfants). Il est venu en Belgique par le biais du mariage en 2001.

Sa demande :

Lors de la première rencontre, Mehmet a exprimé sa motivation de voir un psychologue pour améliorer ses relations conflictuelles avec sa deuxième femme algérienne. Par contre, il m’a parlé pendant les deux consultations de son immigration matrimoniale en Belgique suite à son mariage avec sa cousine parallèle matrilatérale et de tout ce qu’il a vécu dans son ménage.

Ses plaintes principales étaient suivantes : la fatigue, l’insomnie, le pessimisme, l’estime de soi affaiblie, la tendance à l’oubli, le problème de concentration, l’état d’agitation, le discours rapide, l’anxiété, la peur d’avoir un infarctus et de mourir, le sentiment d’étouffement, des vertiges, la transpiration, la nervosité, etc.

Selon lui, il était joyeux à l’extérieur mais nerveux à la maison. Il criait sur sa femme, sur sa fille biologique et sur ses beaux-enfants. Il se mêlait de choses à la maison qui ne le regardaient pas.

Il ne pouvait pas suivre le cours de français à l’école parce qu’il ne comprenait pas. Il avait la manie d’acheter des choses dont il n’avait pas besoin. Il s’inquiétait pour son avenir et pour l’avenir de sa fille de 4 ans. Il était au chômage et il avait des difficultés financières.

Selon lui, il est perturbé par tout ce qu'il a vécu dans son premier mariage. Son ex-femme l'a quitté. Il est tombé en dépression. Il s'est enfermé pendant 3 ans dans son appartement d'une chambre de 12 mètres carrés. Il a vécu dans la solitude. Il a évité de voir d'autres personnes.

Il pense beaucoup ces derniers temps à son premier mariage et il en souffre beaucoup. Il y a des souvenirs douloureux qui lui reviennent à l'esprit.

Mehmet ne fume pas et il ne consomme pas de boisson alcoolisée.

Sa vie en Turquie :

Son contexte d'origine :

Mehmet vient d'une mairie de 1500 habitants. L'agriculture est l'activité économique de la majorité des habitants de son village. Les hommes et les femmes ne se mélangent pas dans l'espace public. Le centre du village est réservé aux hommes. Les femmes et les enfants restent à la maison ou dans les quartiers périphériques.

Sa famille d'origine :

Mehmet est le troisième de cinq frères et sœurs. Il est né dans la maison familiale. Sa maman l'a accouché dans son « sarouel » dans la toilette. Elle a appelé sa belle-mère (la grand-mère paternelle de Mehmet). Celle-ci a coupé le cordon ombilical et, ensuite, elle les a transférés dans la chambre à coucher de ses parents. Toute la famille (les grands-parents, les parents, les oncles, les frères et sœurs...) était contente d'avoir un deuxième garçon. Il a reçu le prénom de son grand-père et il le porte avec beaucoup de fierté.

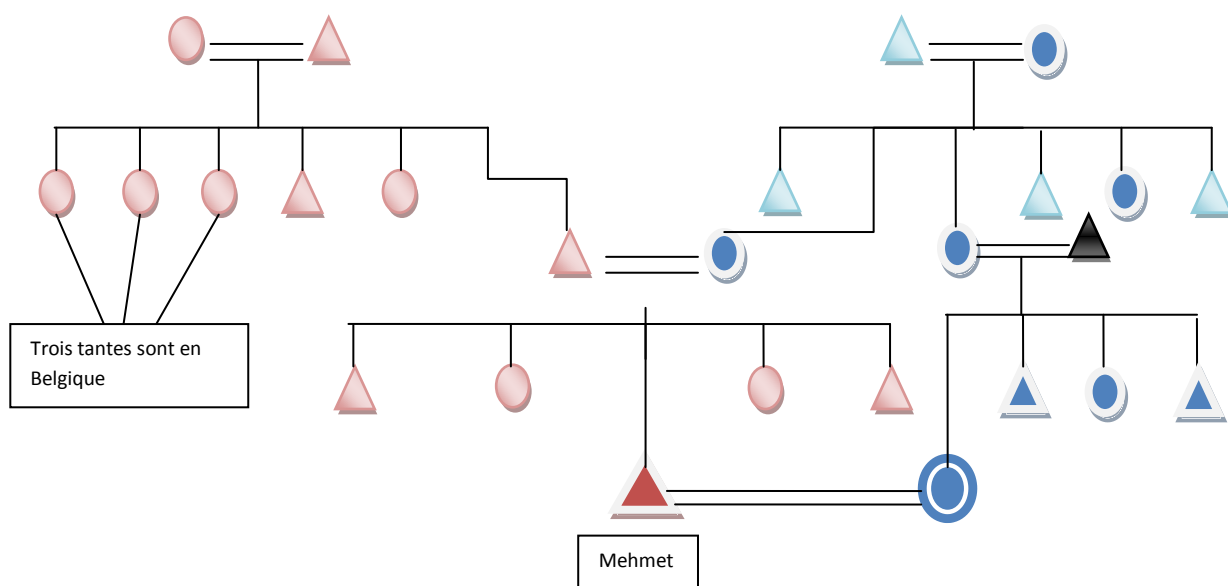
A l'époque, ses grands-parents, sa famille et ses oncles, ses cousins parallèles patrilatéraux et ses tantes célibataires vivaient sous le même toit (voir le tableau sur le patrilignage et matrilignage de Mehmet)². L'agriculture était l'activité principale de sa famille élargie.

Mehmet relate que sa mère lui a raconté, sans détailler, qu'elle a respecté, en lien avec l'accouchement de Mehmet (et ses autres frères et sœurs aussi), les coutumes de l'époque

² Son père et son oncle paternel ont partagé l'héritage (les terres, le capital) dans les années 90.

sous l'autorité de sa belle-mère (grand-mère paternelle de Mehmet). Elle lui a même fait la cérémonie de la sortie de « quarante jours ».

Tableau : patrilignage et matrilignage et premier mariage de Mehmet avec sa cousine parallèle matrilatérale :



Son enfance :

Sa maman lui a raconté qu'elle a organisé la fête de la première dent. Ses parents ont invité les voisins et leurs parents.

Dans son village, il y a aussi une cérémonie de la première coupe de cheveux. Il ne sait pas dire si ses parents ont fêté sa première coupe de cheveux.

Il a été circoncis à 7 ans en même temps que son frère aîné de 14 ans. Mehmet n'a pas senti de douleur. Selon ses parents, il était né « circoncis³ ». Après, les proches leur ont apporté, des cadeaux, des bonbons, de l'argent. Il était fier de lui car il était circoncis et il était devenu un garçon comme les autres.

³ Selon sa maman, il n'avait pas de prépuce sur son pénis à sa naissance. L'absence du prépuce à la naissance est considérée comme « naître déjà circoncis ». Cette circoncision naturelle est vue comme une vertu de Dieu dans la population musulmane. Cet état est très valorisant.

Dans son enfance, selon la maman de Mehmet, il était gâté, têtu et très agité avant l'âge de 12 ans. Il demandait de l'argent à son père pour se laver. Il s'est calmé après l'âge de 12 ans.

Il était fier d'être un garçon. Ses sœurs le servaient pour tout (y compris sa grande sœur). Sa mère l'aimait trop en l'appelant « kara ogul » (garçon noir), « esmer ogul » (garçon basané)⁴. Il a été valorisé en tant que garçon.

Mehmet accompagnait souvent sa mère quand elle se rendait chez les autres femmes. Après 12 ans, sa mère ne l'a plus pris avec elle parce qu'il n'était plus un enfant. Il était devenu un garçon à la puberté. En absence de sa maman, il devait rester à la maison pour regarder la TV ou jouer avec ses copains dehors.

Sa scolarisation :

Mehmet m'informe qu'il a commencé à 8 ans à l'école au lieu de 7 ans. Il avait vraiment le plaisir d'aller à l'école. Il était un élève brillant.

A l'école primaire, il était conscient de la différence de sexe dès son plus jeune âge. Les filles jouaient avec lui parce qu'il était un élève brillant. Les autres garçons n'étaient pas contents. Il avait peur d'eux. Il évitait les conflits avec les autres garçons. Selon Mehmet le monde des filles et le monde des garçons étaient différents. Le monde des filles était plus doux. Par contre, le monde des garçons était plus difficile : le conflit, la bagarre, les coups, la concurrence. Il était très fier d'être choisi par les filles. Il se voyait « supérieur » aux autres garçons.

Après l'école primaire, il s'est éloigné des filles et il a passé son temps avec les garçons de son âge. Il s'habillait comme tous les garçons de son village.

Il a terminé l'école primaire et le secondaire inférieur dans son village. Il est allé faire ses études de secondaire supérieur dans une école technique à Ankara. Il a réussi ses études techniques avec brio.

⁴ Ces adjectifs « noir » ou « basané » sont valorisants pour le garçon.

Son adolescence :

Mehmet a commencé à venir au centre du village après l'âge de 10 ans pour le cours de Coran à la mosquée. Il est entré la première fois à l'âge de 13 ans dans un café pour boire un verre de thé. Après, il y allait parfois pour boire du thé et discuter avec les autres hommes.

Il avait une moto dont il était passionné. Il passait son temps libre en promenade avec ses amis dans la campagne.

« Je suis devenu un vrai garçon à 12 ans » dit-il en parlant de la fréquentation des cours de religion. Un des élèves avait apporté une revue de sexe. Il a vu pour la première fois des femmes nues dans cette revue. Le soir même, au lit, il a commencé à penser aux images des femmes nues. Il a éjaculé pour la première fois. Après, il a continué à regarder des revues érotiques et à jouir.

Mehmet relate qu'il n'a pas connu la vie nocturne et les sorties. Il ne fumait pas. Il ne buvait pas d'alcool. Il restait souvent à la maison pendant son temps libre. Il respectait les vieux, les femmes, les enfants. Il était correct. Les gros mots n'existaient pas dans son vocabulaire.

Son éducation religieuse :

A 12 ans, l'imam qui enseignait le Coran à la mosquée l'a invité au dhikr⁵. Après la dernière prière de la journée, il a participé au « dhikr ». Il en a retiré beaucoup de plaisir et il a décidé d'entrer à la confrérie. Il a été encadré par un imam. Cette confrérie est organisée en hiérarchie. Il y a trois paliers. Les adeptes passent ces étapes conformément aux règles. Vers l'âge de 18 ans, il était arrivé au deuxième palier. Les paliers ne sont pas liés à l'âge mais au savoir.

Il définit ces trois paliers :

- Immaturité (« *Hamlik* » en turc) : c'est la période d'enseignement sur la confrérie, sur la prière et la pratique du « dhikr ».

⁵ Dhikr : « évocation ; mention, rappel, répétition rythmique (du nom de Dieu)), dans l'islam, désigne à la fois le souvenir de Dieu et la pratique qui avive ce souvenir. Il est au cœur de la pratique du soufisme » (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Dhikr>, consulté le 19/02/2013)

- Maturité (« *Oldum* » en turc) : une étape où chaque personne maîtrise l'enseignement et la pratique de la religion et du « dhikr ». Des adeptes de ce palier accompagnent les nouveaux arrivants dans la confrérie. Mehmet accompagnait les nouveaux plus jeunes et aussi plus âgés. Il était respecté par ceux-ci. Il enseignait la lecture du Coran et les préceptes de l'islam à des groupes de 5 à 10 personnes. Il portait le chapeau religieux (« *sarik* » en turc) et la veste d'imam (« *cüppe* » en turc) à l'intérieur de la mosquée. Il était heureux et léger pendant tout ce temps.
- Cuit (« *Pismek* » en turc) : troisième étape, il n'a pas pu y arriver. Il a dû partir faire son service militaire et puis il est venu en Belgique.

Le fait d'entrer dans cette confrérie donne le statut d'adepte (« *murit* » en turc). Chaque adepte devient « *derviche* » à terme en passant les statuts dans la hiérarchie.

Un adepte ne se mêle pas des affaires des autres. Il est mature et respectueux. Il ne s'intéresse pas à ce monde. Il consacre sa vie à apprendre. Il ne parle pas beaucoup. Il écoute surtout.

Dans la confrérie, les hommes et les femmes priaient séparément.

Il a grandi dans ce milieu de sages, des personnes de 50 à 60 ans. Il les a écoutés. Il a appris aussi bien le respect, la loyauté, l'amour humain que la manière de vivre d'un homme dans sa famille, dans sa société. Il était devenu un homme mature. Il avait des bonnes relations avec les hommes aussi bien au sein de la confrérie que dans la société.

Il lisait le Coran. Il assistait l'imam (muezzin) pendant les prières en groupe. Parfois, il prenait la place de l'imam. Il était appelé « imam », « muezzin », « *haci* »⁶ et finalement « *Fatih Sultan Mehmet* »⁷ dans son entourage social. Il a toujours été apprécié et respecté dans son milieu de vie en Turquie. Il était fier de lui, d'avoir fait sa place dans ce milieu et d'avoir le respect des autres.

Mehmet raconte que son père est de gauche. Il ne pratique pas la religion. Par contre, son instruction à la confrérie lui a permis de développer une opinion politique conservatrice. Il

⁶ « *Imam* » signifie guide religieux. « *Muezzin* » est l'assistant de l'imam pendant les cinq prières. « *Haci* » est celui qui a fait le pèlerinage à la Mecque. Ces trois mots sont utilisés pour mettre en valeur une personne.

⁷ *Fatih Sultan Mehmet* est le conquérant de Constantinople en 1453. Le Sultan ottoman est un Père turc servant le modèle d'identification au peuple turc. On ajoutait *Fatih* et *Sultan* à son prénom *Mehmet*.

était religieux. Mehmet avait pris une option politique et religieuse à l'opposé de celle de son père. Il ne parle jamais de conflit avec son père ou de pression de la part de son père.

Son service militaire :

Après avoir terminé ses études secondaires, Mehmet n'a pas pu continuer ses études. Il n'avait pas les moyens. Il a été faire son service militaire⁸ en 1998. A la fin de son service militaire, il est revenu chez ses parents en 1999.

Son travail :

A son retour du service militaire, il a trouvé un emploi comme technicien dans une entreprise de biscuiterie et de chocolaterie. Il faisait des poses de 12 heures. Il travaillait en général la nuit. Il aimait son boulot. Il était content de son salaire.

Il y avait des équipes dans la production : pour la pâte, la cuisson, l'emballage, le transport, la vente, la gestion d'entreprise, etc. Il travaillait dans une unité d'emballage. Il était responsable d'une machine d'emballage. Il arrivait à produire plus que les autres. Il sortait 3500 boîtes de biscuits au lieu de 2700. Le directeur de l'entreprise l'appréciait. Il a été récompensé une fois pour sa productivité.

Son milieu de travail était majoritairement féminin. Il travaillait avec une équipe de 16 femmes. Il s'entendait bien avec elles. Il regrette de ne pas s'être marié avec l'une de ces femmes.

Selon lui, ses relations étaient positives avec ses collègues féminins et masculins.

Son mariage :

Mehmet avait fait son service militaire et trouvé un emploi. Il habitait un appartement de son père. Il avait acheté tout le mobilier de son appartement. Il était temps pour lui de se marier. Son désir était de se marier avec une femme pratiquante, lectrice du Coran. En principe, il ne désirait pas que sa femme travaille. Si elle travaillait, il voulait qu'elle enseigne la religion. Sa grand-mère paternelle cherchait une fille pour Mehmet. Mais, Mehmet voulait se marier avec sa cousine parallèle matrilatérale en Belgique. Il était amoureux d'elle depuis l'âge de 10 ans.

⁸ Le service militaire est obligatoire en Turquie. La durée actuelle est de 15 mois.

Il l'avait vue quelques fois pendant les vacances d'été. Elle venait avec sa mère (sa tante à lui). Son père ne venait jamais en Turquie.

Sa cousine de Belgique était arrivée en Turquie en juillet 2000 avec sa mère. Il a appris qu'elle était venue pour se marier. Elle venait souvent chez lui. Il a demandé à sa mère de la prendre pour lui. Sa mère n'a pas accepté de le marier à sa cousine. Il n'avait pas pu en parler à son père.

Un jour, il y eut le mariage du fils de son oncle paternel. Sa cousine y était. Il lui a demandé de venir avec lui chez lui. Elle a accepté. Ils sont partis chez Mehmet. Il voulait lui demander le mariage. Sur le chemin, ils ont parlé de mariage. Sa cousine lui a dit qu'elle avait une belle vie en Belgique et qu'elle voulait emmener son mari en Belgique. Elle devait trouver un garçon bien comme Mehmet. « *Elle m'ouvrait la porte* » dit-il. Ils sont arrivés chez Mehmet. Il lui a avoué qu'il était amoureux d'elle depuis l'âge de 10 ans et qu'il voulait se marier avec elle. Elle a reçu ses paroles positivement. Ils se sont penchés pour s'embrasser. C'est alors que son père est venu à la maison. Il a dit que Mehmet ne pouvait pas choisir cette fille comme épouse. Elle n'était pas digne de sa famille etc. Il était gêné. Par contre, sa cousine n'était pas très choquée. Elle a demandé à son père s'il avait terminé, elle voulait rentrer chez elle. Mehmet l'a accompagnée chez elle. Mehmet a appris par après que son père les suivait. Il avait peur que sa cousine piège Mehmet dans un acte sexuel pour l'obliger à l'épouser.

Le lendemain, sa tante maternelle avait envoyé sa grand-mère maternelle pour qu'elle convainque les parents de Mehmet pour ce mariage. Sa grand-mère leur a raconté que sa fille (sa tante) ne voulait pas donner sa fille à un étranger. Elle voulait la donner à son neveu (Mehmet) parce qu'il l'aimait depuis son enfance et qu'il l'avait dit à sa fille. A ce moment-là, sa tante paternelle se trouvait chez lui. Elle a contesté la proposition de sa grande-mère. Selon elle, Mehmet était « un imam », la fille était européenne et ce mariage ne marcherait pas. Mehmet a insisté auprès de sa mère pour épouser sa cousine.

Finalement, ses parents ont accepté de le marier avec cette fille. Sa grand-mère paternelle, sa tante paternelle et lui-même sont allés demander la main de sa cousine. Sa tante (mère de son ex-femme) a répondu positivement sur place le jour-même. Le père de son ex-femme n'était pas venu en Turquie. Ils ont fait la promesse le lendemain, le deuxième jour les fiançailles et

deux semaines après le mariage traditionnel⁹. Avant le mariage traditionnel, ils ont fait le mariage officiel et le mariage religieux. Mehmet raconte que certains rituels ont eu lieu dans la rapidité comme le lever du drapeau, la soirée du henné.

Mehmet a compris lors de la nuit de noce qu'elle n'était pas vierge. Il a arrêté le rapport sexuel. Elle lui a demandé de continuer et de ne pas s'en faire. Il était en état de choc. Il ne savait pas quoi faire. Il lui a dit qu'il ne méritait pas cette tromperie, cette arnaque. Il lui a demandé pourquoi elle n'avait pas dit qu'elle n'était pas vierge. Si elle le lui avait dit, il aurait renoncé à ce mariage.

La tradition exige que son accompagnateur (« *sagdiç* » en turc) et son beau-frère (le mari de sa sœur) attendent à l'extérieur pour voir la fermeture de la lumière de la chambre des mariés. Eteindre la lumière signifie qu'elle est vierge et que tout va bien. Si le mari n'éteint pas la lumière, cela signifie qu'elle n'est pas vierge et/ou qu'il y a un problème. Mehmet n'a pas voulu éteindre la lumière pour signaler aux autres qu'elle n'était pas vierge. Elle a commencé à pleurer. Elle lui a raconté que ses parents l'avaient délaissée et qu'elle a fait une bêtise. Elle a supplié Mehmet de la couvrir dans son déshonneur. Comme il était homme religieux et sage, il devait l'aider à sauver son honneur. En plus, il était amoureux d'elle, il devait l'accepter telle qu'elle est. Pour son service, elle lui a promis de lui être fidèle toute sa vie et de faire tout ce qu'il lui demanderait.

Mehmet a eu pitié d'elle. Selon lui, il avait aimé cette fille. S'il la sort d'ici en déclarant qu'elle n'est pas vierge, toute sa famille (la famille de son ex-femme) sera déshonorée. En plus, tout le monde va le critiquer en disant qu'on lui avait dit que cette fille n'était pas une épouse idéale pour lui. Il s'est dit alors qu'il devait l'accepter comme elle était car l'amour exigerait ce comportement de grandeur. Il lui a dit qu'il l'accepterait comme épouse et n'en parlerait à personne à condition qu'elle accepte de vivre comme il veut. Elle a juré de faire tout ce qu'il lui demanderait. Il a compris après le divorce qu'elle l'avait berné.

Il a éteint la lumière. Il n'en a parlé à personne avant le divorce. Quand son ex-femme l'a quitté, il en a parlé à ses parents seulement.

⁹ Le mariage traditionnel envoie au cérémonial de mariage. Voir le chapitre 5.

Selon lui, il n'avait pas compris qu'elle l'avait choisi comme victime pour sauver son honneur. Pourtant elle savait qu'elle allait l'abandonner. Il dit qu'il souffre beaucoup quand cette nuit de noce lui revient en mémoire. Elle lui a causé beaucoup de dégâts.

Ils sont partis embrasser la main de sa grand-mère paternelle le lendemain de la nuit de noce (rituel dans le mariage). Sa grand-mère lui a dit qu'il avait trompé les autres en éteignant la lumière de sa chambre et qu'elle ne croyait pas que tout avait été fait correctement. « *Ta femme a brûlé le drap, on t'a fait jurer* » a-t-elle dit. Il a été choqué. Il s'est tu. Sa femme avait brûlé le drap la nuit dans le poêle dans la salle de bain pour que ses parents ne constatent pas l'absence de taches de sang provoquées par la défloration de l'hymen.

Ils ont vécu en couple pendant deux semaines en Turquie. Sa femme était très sage, très gentille. Elle s'était voilée. Elle a respecté tout le monde. Il a proposé à sa femme de vivre en Turquie parce qu'il avait son appartement et son emploi. Elle n'a pas voulu vivre en Turquie. Elle a insisté pour qu'il vienne en Belgique. Elle lui a promis une situation meilleure en Belgique.

Mehmet dit que sa faute est d'avoir accepté sa femme comme elle était. Mais elle avait juré qu'elle allait lui être fidèle. Selon lui, lorsqu'il a éteint la lumière de sa chambre, il a éteint la lumière de sa vie. Sa cousine a blanchi son honneur en se mariant avec lui.

Mehmet a souffert beaucoup de son mariage. Ses parents ont fait entendre à ses ex-beaux-parents qu'elle n'était pas vierge. Ceux-ci les ont accusés de salir l'honneur de leur fille.

Immigration de Mehmet en Belgique :

Son arrivée en Belgique :

Mehmet est venu en Belgique en 2001, un an après son mariage. Les formalités administratives pour le visa avaient demandé plus ou moins un an.

Il avait 23 ans quand il était arrivé en Belgique. Mehmet dit que sa façon d'être, construite pendant une vie de 23 ans, autrement dit sa personnalité, a été transformée en une autre personnalité en 3 heures de vol. Ce voyage de trois heures a effacé sa vie de 23 ans. Son identité de gendre (homme) s'est transformée en identité de bru (femme). Il a eu l'impression

que son ex-femme était un « gendre » (homme) qui venait à l'aéroport pour accueillir sa femme (lui-même, Mehmet). Elle était « un homme » et Mehmet était une « bru » (femme).

Elle était habillée en décolleté et en mini-jupe pour accueillir Mehmet à l'aéroport. Pourtant, elle s'habillait « fermée » lors de leur mariage en Turquie. Il a été choqué mais il ne savait pas comment réagir. Selon lui, elle a montré sa vraie personnalité à son arrivée en Belgique. Elle avait donné son message avec sa tenue vestimentaire. Elle a voulu dire que la Turquie c'est fini et qu'ici c'est la Belgique. Mehmet relate qu'il a eu un dialogue interne, qu'il s'est parlé à lui-même et qu'il a revisité sa vie de 23 ans. La fille épousée en Turquie et la fille qui l'accueillait étaient différentes. « *Elle changerait avec le temps* » s'est-il dit.

Il pense que quand il est monté dans la voiture de son ex-femme pour aller à leur appartement, il a accepté le sort qu'il devrait subir. Selon lui, il aurait du faire demi-tour à l'aéroport.

Il a essayé de l'éduquer pour lui redonner une identité turque et religieuse. Mais il a fini par changer lui-même et jouer tous les rôles que son ex-femme lui a demandés de jouer comme un figurant dit-il.

Sa vie de couple

Mehmet est venu s'installer à Bruxelles. Son ex-femme avait déjà loué et meublé un petit appartement¹⁰.

Il ne s'est jamais senti chez lui. Il a eu l'impression d'être en prison pendant trois ans.

Il a voulu apprendre le français. Selon son ex-femme, il n'avait pas besoin d'apprendre le français. Il devait travailler. Il a commencé à travailler.

A son retour de travail à la maison, souvent, son ex-femme n'était pas là. Elle ne cuisinait pas. Elle commandait des repas préparés qu'il n'aimait pas. Elle n'assumait pas du tout le ménage. Elle ne nettoyait même pas leur appartement.

Mehmet constate toute de suite que son ex-femme avait deux identités très différentes. Elle s'est présentée comme une fille mûre, sérieuse, soucieuse de sa famille avant le mariage en

¹⁰ Ses parents ont assumé les frais de son mariage en Turquie. Ils ont donné 500 000 francs belge à son ex-femme pour qu'elle prépare leur appartement en Belgique. Selon lui, elle a fait le minimum ici avec cette somme. Ils ont acheté la grande partie des meubles ensemble quand il est venu en Belgique. Son ex-femme avait apporté aussi certains objets comme les coussins, les couettes de leur appartement en Turquie.

Turquie. Elle était tout à fait différente en Belgique. Elle était trop libre. Elle vivait comme si elle était « célibataire ». Elle sortait la nuit. Elle rentrait très tard. Quand Mehmet lui demandait la raison de sa rentrée tardive, elle répondait avec une question : n'as-tu pas confiance en moi ? Si tu ne me fais pas confiance, pourquoi m'as-tu épousée ? Il disait que ce n'était pas une question de confiance mais il ne savait pas insister. C'est lui qui se justifiait pour qu'elle ne prenne pas mal sa question. Il n'était pas d'accord de voir sa femme rentrer après minuit mais il ne savait pas en discuter. Mehmet essayait de lui parler mais elle ne l'écoutait pas. Elle rentrait encore plus tard. Elle ne le respectait pas. Elle lui disait qu'elle ne changerait pas pour lui. Quand il lui demandait de respecter un peu la vie de couple, elle lui répondait qu'elle ne l'avait pas forcé pour venir en Belgique. Et la vie est comme elle le veut ici en Belgique. Mehmet dit qu'il a porté son mariage pendant trois ans mais ça n'a quand même pas été finalement.

Il n'avait ni de compte ni de carte bancaire. Son salaire était versé sur le compte de sa femme. Elle gérait son argent. C'est elle qui lui donnait son argent de poche. Elle comptait le nombre de cigarettes qu'il fumait.

Il a acheté une voiture avec son ex-femme mais elle ne l'a pas laissé conduire. Elle ne lui faisait pas confiance parce que, selon elle, il ne savait pas conduire.

Comme Mehmet ne parlait pas le français, c'est son ex-femme qui assumait la gestion des affaires de leur ménage. Mais, elle refusait de l'accompagner auprès des services. Il raconte qu'ils sont allés à la commune pour régler une affaire de séjour. Elle lui a refusé de traduire devant l'employé de guichet. Il n'a pas compris ce que l'employé lui demandait. Selon lui, il a été ridiculisé voire humilié devant l'employé.

Comme son ex-femme aimait sortir et s'amuser, elle le forçait à le suivre partout. Il a connu en Belgique la vie nocturne, les sorties, les parties. Elle lui a imposé des tenues farfelues. Il devait s'habiller souvent en costume.

Parfois, elle l'habillait comme un « pingouin » (en smoking). Il a dû porter un nœud papillon (il rit en parlant de cette tenue). Sa femme avait un coiffeur. Elle le conduisait chez lui et lui demandait de couper les cheveux de Mehmet selon le modèle de coupe qu'elle voulait. Mehmet ne comprenait pas ce qu'elle voulait comme modèle de coupe. Chaque fois, il avait une coupe différente. Une fois, c'était la tête à l'indien ou les cheveux gelés sur le crâne ou

encore une autre fois les cheveux dispersés. Chaque fois, il ne se reconnaissait pas dans le miroir. Il se demandait qui il était ?

Selon lui, il était un figurant. Il a joué tous les rôles demandés par son ex-femme. Après, il a été abandonné par elle comme les figurants de Yesilçam¹¹.

Mehmet s'est forcé de la suivre pour gagner son cœur. Il espérait la changer. Pendant trois ans, elle n'a jamais dit l'aimer. Elle a toujours boudé. Il lui a demandé de le prendre en considération dans sa vie. Il lui a proposé de trouver un chemin commun. Elle ne l'a pas écouté. Elle a imposé à Mehmet de l'accepter comme elle était en disant que « *c'est comme ça en Belgique* » dit-il.

Mehmet parle aussi de sa vie sexuelle. Il ne savait pas beaucoup de choses sur la sexualité. Il n'avait pas eu de relation sexuelle avant son mariage. Il ne connaissait pas de positions diverses. Il avait en tête la position de la femme allongée sur le dos et celle de l'homme sur la femme. Son ex-femme en connaissait plus que lui et elle exigeait d'autres positions sexuelles. De façon générale, son couple n'avait pas une vie sexuelle harmonieuse. Elle était froide vis-à-vis de lui. Elle ne voulait pas lui faire l'amour. Une fois, elle lui a proposé 50 euros pour qu'il aille voir une prostituée. Elle voulait avoir la paix. Il était choqué de voir qu'une femme propose à son mari d'aller voir une autre femme. Il ne reconnaissait pas cette fille « idéalisée » avant son mariage.

Après deux ans de mariage, son ex-femme a commencé à travailler. Suite à son autonomie financière, elle a voulu le mettre dehors. Elle demande à un collègue de Mehmet de lui donner sa valise pour qu'il parte de la maison. Mehmet n'a pas accepté de partir. Selon lui, on ne peut pas jeter dehors son mari comme « *un chien* ».

Une autre fois, son ex-femme le dépose à midi chez sa tante (comme « un chaton » dit-il). Elle part pour revenir le chercher au soir. Elle ne revient pas. Elle téléphone au mari de sa tante pour dire qu'elle ne veut pas de lui. Parce que Mehmet n'était pas l'homme qu'elle

¹¹ Comptant parmi les plus anciens studios de cinéma turcs, Yesilçam a marqué la culture du pays, à travers des cinéastes importants et de nombreuses icônes populaires. Le cinéma « Yesilçam » est quasiment synonyme de « cinéma turc », tant sa production fut intense durant quelques décennies. Tous les genres et tous les styles se sont mêlés à Yesilçam qui, à son origine, n'était qu'une petite rue dans un quartier d'Istanbul. (En ligne : <http://www.filmfestamiens.org/?Yesilcam-l-age-d-or-du-cinema-turc>, consulté le 24/03/2012)

voulait épouser. Elle voulait un homme actif un peu macho. Mehmet était très passif. Il ne savait pas s'adapter à elle.

Mehmet réagit en disant qu'il a été élevé dans l'idée de respecter les femmes et de ne pas les frapper. Par contre, selon lui, il était traité comme « un chien » par son ex-épouse.

Le mari de sa tante conseille à Mehmet de s'habiller et de faire ce qu'elle veut. Selon Mehmet, il faisait déjà tout ce qu'elle lui demandait. Il était déjà son jouet, sa marionnette.

Le mari de sa tante l'a ramené à sa maison. Il n'a pas su ouvrir la porte. Son ex-femme avait changé la serrure. Il est allé chez ses beaux-parents. Sa tante maternelle (sa belle-mère) lui a dit qu'elle n'était pas au courant de ce qu'il vivait. Selon Mehmet, elle mentait parce qu'elle l'avait amené ici comme « *un mouton à sacrifier.... Elle a joué la naïve pour me manipuler* » dit-il.

Ils ont appelé son patron pour la médiation. Il a conseillé à Mehmet de divorcer. Il était venu de Turquie. Il avait une certaine maturité et il devait accepter la demande de divorce de sa femme. Mehmet a refusé la proposition de son patron. Ses beaux-parents ont appelé son ex-femme. Ils sont rentrés ensemble chez eux.

Selon lui, aux yeux de son ex-femme, il était un paysan. Son ex-femme le prenait pour un ignare. Elle se considérait supérieure à lui.

Mehmet relate que son ex-femme a joué avec son identité d'homme déstabilisé par son impuissance vis-à-vis d'elle.

Elle lui reprochait de devenir un homme grâce à elle en Belgique. Mehmet réagit en disant qu'il était déjà un homme en Turquie. Il était technicien de métier. Il travaillait dans une entreprise. Il avait une maison. Il avait même meublé sa maison. Il allait se marier avec une fille en Turquie. Comme il était amoureux d'elle, il a voulu l'épouser. Son but n'était pas de venir s'enrichir en Belgique.

Selon Mehmet, il était devenu un autre Mehmet au bout de trois ans de mariage en Belgique. Le Mehmet de 23 ans était effacé. « *Moi, je suis devenu un autre moi en Belgique* » dit-il. Il a commencé à boire, à fumer, à sortir dans des boîtes. Il est tombé dans la situation d'une marionnette suspendue par des fils attachés aux mains de sa femme. Il jouait le rôle que son ex-femme lui demandait. Le Mehmet de 23 ans a changé, il ne le retrouve plus, il est anéanti.

Il définit deux Mehmet :

L'ancien Mehmet était un vrai homme. Il était brave, courageux, correct, respectueux, travailleur, sympathique, intelligent, producteur, créateur, respecté. Il faisait ses prières et portait le « *sarik* » (chapeau religieux). En travaillant, il arrivait à avoir ce qu'il voulait. Il était technicien dans une entreprise. Il avait son salaire. Il avait un appartement meublé. Il s'assumait lui-même. Il avait fait son service militaire. Il allait prendre une femme pratiquante.

Le nouveau Mehmet s'est marié avec une femme en Belgique. Il est devenu un autre homme. Il est comme une « bru ». Il n'a pas pris une femme. Il s'est donné à une femme et à sa belle-famille comme une bru.

Selon lui, son ex-femme l'a sorti de son milieu d'origine. Il a perdu ses repères. Suite à un vol de trois heures, il s'est retrouvé dans un monde tout à fait différent. Elle l'a mis dans un moule. Mehmet reconnaît qu'il était collaborant dans le changement de ses comportements. Il a accepté de faire ce qu'elle demandait pour gagner son cœur. Il a enlevé son « *sarik* » (chapeau religieux) et pour elle, il s'est habillé en smoking.

Son travail :

Son ex-femme lui a trouvé un emploi dans une société à Anvers à son arrivée. Elle connaissait son patron turcophone. Les conditions de travail étaient dures. Il travaillait 6 jours par semaine. Il sortait de la maison à 4h30 du matin. Il rentrait à la maison vers 21h00. Pour son patron, il était un paysan. Il défendait toujours son ex-femme. « *Ta femme t'a fait venir ici, elle t'a trouvé un travail, elle a fait de toi un homme, tu dois la remercier, etc..* » disait-il. Mehmet s'est fâché une fois sur son patron au risque de se faire renvoyer. Il n'a pas accepté qu'il le dévalorise sans le connaître. Il a fait un accident de travail mais le patron ne l'a pas déclaré à l'assurance. Finalement, il l'a renvoyé à la demande de sa femme après le départ de celle-ci.

Ses relations avec sa belle-famille

Mehmet n'a pas eu de relations particulières avec son beau-père. Celui-ci était alcoolique et il ne travaillait pas. Il était absent dans sa famille. Il n'avait pas d'autorité sur sa famille. C'est son ex-femme qui était le chef de la maison. Elle avait pris très tôt la responsabilité de ses parents. Elle dirigeait ses parents. Ces derniers n'avaient ni le pouvoir ni l'autorité sur leur

fille. Ils la sollicitaient toujours pour leurs affaires auprès des services. Son ex-femme criait souvent sur eux. Il a demandé à son ex-femme de respecter ses parents. Celle-ci lui a conseillé de ne pas se mêler de ses relations avec ses propres parents.

Ses relations avec sa famille à lui en Turquie :

Il n'a pas été voir sa famille en Turquie pendant les trois ans de mariage. Son ex-femme n'a pas souhaité aller en Turquie. Elle n'a pas assumé le rôle de la bru vis-à-vis de ses parents. Elle exprimait un dédain envers la famille de Mehmet. « *Elle disait que ni moi ni ma famille n'étions à sa hauteur* » dit-il. Elle critiquait et méprisait toujours la mère de Mehmet. Elle reprochait à Mehmet de se comporter comme sa maman.

Son ex-femme ne voulait pas qu'il aide financièrement sa famille en Turquie. Il ne savait pas envoyer de l'argent.

Son rapport à la communauté turque :

Mehmet n'a pas eu de véritable contact avec les Turcs pendant son premier mariage. Parce que son ex-femme et ses parents n'avaient pas beaucoup de contact avec les Turcs en Belgique. Son ex-femme avait souhaité vivre loin des Turcs. Elle avait loué un appartement dans un quartier peu habité par les Turcs. Selon lui, les Turcs étaient dispersés un peu partout en Belgique.

Mehmet a compris après le départ de son ex-femme qu'elle l'a empêché consciemment de voir ses tantes et les autres Turcs en Belgique pour qu'on ne lui parle pas de son passé. On lui a raconté beaucoup de choses sur sa femme après le divorce.

Il a vu ses trois tantes installées en Belgique 6 mois après son arrivée. Mehmet leur a demandé de les voir plus souvent. Elles lui ont conseillé de s'arranger avec son épouse pour venir chez elles. Son ex-femme ne souhaitait pas qu'il voit ses tantes. Elle l'enfermait parfois à clé à la maison. Il est resté souvent seul.

Son rapport à la société d'accueil :

Mehmet a eu plus de contact avec les Belges qu'avec les Turcs dès son arrivée en Belgique. Son ex-femme avait des amis italiens et belges. Il les rencontrait souvent dans des boîtes ou des soirées. Il ne savait pas parler avec eux. Il ne les comprenait pas. Son ex-femme ne

l'aidait pas pour la communication. Elle le laissait souvent seul lors de leurs sorties. Elle lui demandait de ne pas la déranger quand elle parlait avec ses amis.

Il se sentait vraiment un « étranger », « différent » lors de leurs sorties. Il s'ennuyait beaucoup. Son corps était là mais son âme était ailleurs. Il se forçait beaucoup pour tenir le coup. Il buvait du vin, de l'alcool. Il ne comprenait pas ce qui se passait dans ces milieux. Tout le monde parlait, rigolait, s'amusait. Lui il était là comme « un figurant » sans comprendre ce qui se passait. Son ex-femme était dans son monde. Il attendait jusqu'à la fin de la soirée ou jusqu'à ce que sa femme décide de rentrer à la maison.

Il se demandait chaque fois ce qu'il faisait dans ces milieux. Il était en conflit avec lui-même. Il était adepte de la confrérie en Turquie et ici, il buvait de l'alcool.

Son ex-femme demandait parfois aux autres filles de danser avec Mehmet. Il dansait avec plusieurs femmes pendant la soirée. Mehmet a demandé finalement à sa femme si elle n'était pas jalouse de voir son mari danser avec les autres femmes. Elle disait qu'elle n'était pas jalouse. Il était libre de sortir et de s'amuser.

En dehors de ces soirées, Mehmet ne connaissait pas son environnement. Il sortait parfois pour faire des courses. Son ex-femme écrivait sur un papier ce qu'il devait acheter. Il le montrait au vendeur.

Son enfant :

Ils n'ont pas eu d'enfant. Son ex-femme n'en a pas souhaité.

Départ de son ex-femme :

Elle l'a finalement abandonné en laissant sans réponse beaucoup de questions. Elle est partie sans discuter, sans dire qu'elle allait partir. Il pense qu'il a été une victime dans cette histoire.

Le jour de son départ, son ex-femme lui a dit au revoir « *mon amour* » au matin quand il partait au boulot. Elle lui a envoyé un SMS redisant son amour dans la journée. Mehmet a eu l'espoir de voir leur relation se normaliser. En plus, elle se comportait avec beaucoup de douceur depuis une semaine.

Mehmet a constaté à son arrivée à son appartement que sa femme était partie avec tout le contenu de leur appartement. Il n'y avait plus rien. Elle avait même enlevé les ampoules. Elle avait pris aussi la nouvelle voiture. Il s'est assis la tête dans ses deux mains sur le box qu'il prenait en partant à son travail. Il était en choc, sidéré, il ne savait pas donner un sens à tout cela. Il avait mal au cœur. Il a essayé de lui téléphoner mais elle ne répondait pas aux appels téléphoniques.

Il l'a cherchée partout. Il est allé à la police. On ne l'a pas aidé. La police lui a conseillé de ne pas déranger sa femme. Selon Mehmet, elle avait déclaré à la police que son mari était violent et sa vie était en danger.

Il a trouvé sa trace après une semaine. Elle avait trouvé une maison sociale à Genk.

Mehmet se sent toujours très humilié par le départ inattendu de son ex-femme. Il dit qu'il délire quand il y repense après autant d'années passées. Il n'arrive pas à croire que son ex-femme a été si méchante pour se comporter comme une voleuse.

Mehmet s'est rendu compte que son ex-femme avait calculé son départ un an auparavant : elle avait trouvé une maison sociale, elle avait changé d'adresse et elle était partie. Mehmet n'avait pas pressenti ce coup. Elle avait ouvert un compte d'épargne et y avait transféré l'argent pour préparer son départ. Elle est partie avec 50.000 euros (y compris de l'or et d'autres objets de valeur). Il n'a pas pensé au moment même à cette somme d'argent. Il se questionnait sur la raison de son départ. Il se mettait en cause, il s'accusait de ne pas avoir su la rendre heureuse. Il pensait qu'il n'avait pas pu être comme elle le voulait. « *Elle ne voulait pas de moi. J'ai compris par après qu'elle m'a utilisé pour atteindre ses buts* » dit-il.

Sa tante (sa belle-mère) est venue s'excuser une semaine après le départ de son ex-femme. Elle lui a avoué qu'ils l'avaient forcée à se marier. Normalement, elle ne voulait pas se marier avec lui. Il a compris qu'ils ont lavé leur honneur en profitant de lui.

Son ex-belle-mère s'attendait à ce que Mehmet l'influence et la change vu qu'il avait eu une formation d'imam (guide religieux) à la confrérie, il aurait pu la remettre dans le droit chemin.

Il a demandé à sa tante pourquoi ils l'ont utilisé pour résoudre le problème de leur fille. Son ex-belle-mère lui a conseillé de porter ça en compte pour son installation en Belgique.

Selon Mehmet, il ne serait pas venu en Belgique si son ex-femme lui avait dit qu'elle ne souhaitait pas ce mariage. Il avait une vie et un projet de vie en Turquie. Elle a détruit son projet de vie.

Il n'arrive pas encore à croire qu'il a été utilisé comme un objet par les parents de son ex-femme. Il est le neveu de sa belle-mère avant d'être son gendre. Comment une tante peut-elle se permettre d'utiliser son neveu ? C'est inacceptable à ses yeux. Sa tante lui a dit qu'elle avait accepté le départ de sa fille. Il devait aussi l'accepter. Selon Mehmet, elle mettait du sel sur sa blessure. Il souffrait plus de la réaction légère de sa tante. Son ex-femme avait joué avec son identité d'homme. Ce n'était pas une situation facile à vivre pour lui.

Après la séparation, elle n'a pas voulu divorcer pendant 4 ans. Elle lui a fait payer le prêt de la voiture. Il avait signé le contrat d'emprunt, sans comprendre les conditions car il ne savait pas lire le français, en toute confiance en elle et dans la logique de vie commune. Il a compris par après qu'elle avait fait en sorte qu'il soit obligé de rembourser le prêt en cas de séparation. Elle avait immatriculé la voiture à son nom. Il a souffert de la perte de cette voiture.

Mehmet relate qu'elle lui faisait toujours signer des documents. Il signait sans savoir de quoi il s'agissait. S'il posait des questions, elle répondait toujours avec la même question : n'as-tu pas confiance en moi ? Il se taisait.

Ils se sont rencontrés par après pour régler le divorce. Elle lui a dit qu'elle avait étudié pendant trois ans le droit en matière de divorce pour ne rien lui donner.

Elle lui a avoué aussi qu'elle ne voulait pas se marier et que ce sont ses parents qui l'avaient forcée pour qu'elle accepte de se marier avec lui. Elle lui a avoué qu'il n'avait pas de tort dans cette histoire.

Mehmet dit qu'il déteste cette femme quand il pense à tout ce qu'il a vécu. Il pense qu'elle a commis des atrocités.

Il arrive à dépasser la perte son amour mais il ne digère pas que son ex-femme a joué avec ses sentiments avant de le quitter. Elle lui déclarait encore « son amour » le jour de son départ. Il avait l'espoir qu'elle l'aime. Pourtant, c'était une magouille de son ex-femme. Cela le chagrine. C'est l'arnaque sentimentale pour lui. Selon lui, il a été abandonné comme un « chien ». Il a été laissé sans rien par sa femme.

Son ex-femme a accouché d'un enfant de son compagnon avant le divorce officiel. Elle a déclaré à la commune Mehmet comme le père de son enfant à son insu. Il a porté plainte à la police pour annuler cette déclaration.

Sa vie de solitude après le départ de son ex-femme :

Il a attendu qu'elle revienne pendant quatre ans vu qu'elle trainait pour le divorce officiel. Il n'a pas supporté la perte de son ex-femme.

Selon Mehmet, il est tombé dans une dépression profonde. Il s'est effacé de la vie sociale pendant trois ans. Il s'est enfermé dans son appartement d'une chambre. Il ne sortait pas dehors. Il ne voyait personne. Il avait peur de la vie. Il s'est laissé aller complètement. Il fumait quatre paquets de cigarettes par jour. Il dormait vers 5 ou 6 heures du matin. Il se levait à 6 heures du soir. Il consommait de l'alcool. Il se sentait « anéanti ». Il ne pensait plus à sa vie. Il a essayé de travailler dans une association pour aider sa famille en Turquie. Ça s'est mal passé. Il a arrêté le travail.

Il a voulu se suicider pour ne pas souffrir. Il n'est pas passé à l'acte. Il a enfuit tout en lui-même. Il ne comprenait pas pourquoi elle était partie. Pourtant, il avait accepté de faire tout ce qu'elle avait voulu. Il avait abandonné ses prières. Il avait accepté de boire et de sortir dans des boîtes, de s'habiller comme elle voulait. Il s'était même mis un smoking pour lui faire plaisir. Il avait renoncé à son identité d'homme religieux pour elle.

Il pense qu'en acceptant tout ce qu'elle demandait, il n'a pas su obtenir l'estime de son ex-femme. S'il était resté « lui-même » peut-être que son couple aurait vécu autrement. Il se remet en question et se demande pourquoi il a essayé de l'éduquer. Qui était-il ? Il dit qu'il est un simple paysan. Il n'avait pas d'instruction à donner.

Il était convaincu qu'elle ne le laisserait jamais car elle était sa cousine. Elle est devenue ici un monstre. Il était très déçu de son ex-femme. Il avait fait suffisamment d'efforts pour que son mariage marche

Il dit qu'il a envie de pleurer quand il pense à tout cela.

Ses relations sociales après le départ de sa femme :

Ses proches :

Après le départ de son ex-femme, ses proches (ses tantes, ses cousins, les compatriotes de son village en Turquie) lui ont dit que c'était bien que son ex-femme l'ait abandonné sinon elle l'aurait détruit plus. Selon eux, son ex-femme l'avait utilisé pour avoir sa propre vie autonome. Ils ont conseillé à Mehmet de retourner en Turquie. Il était seul et il lui était difficile de refaire sa vie en Belgique. On lui a dit que son ex-femme ne le laisserait pas reconstruire une vie en Belgique.

Peu de temps après, ses tantes ont commencé à le critiquer pour son mariage : pourquoi t'es-tu marié avec cette fille ? Tu étais un « *imam* » (guide religieux), tu devais te renseigner sur cette fille, elle s'habillait ouvertement (par ex : en décolleté).

Selon Mehmet, il n'avait pas de valeur auprès de ses proches après le départ de son ex-femme. Il a disparu de ce milieu pendant trois ans et personne n'a demandé ses nouvelles. Ils ne se sont pas intéressés à lui. Leur seul conseil était de partir en Turquie. Il est fâché actuellement contre eux.

Les Turcs dans son entourage :

Ils lui ont conseillé de repartir en Turquie ou du moins de Bruxelles. Entendre cette proposition était plus difficile que mourir à ses yeux. Il pense que les Turcs le voyaient comme quelqu'un de déshonoré, un errant, un touriste, une personne sans valeur. Selon sa logique, il avait accepté de faire tout ce que son ex-femme avait demandé. Par exemple, il avait renoncé à ses pratiques religieuses, il n'avait pas réagi quand sa femme l'avait quitté. Aux yeux des Turcs, il était venu pour vivre à tout prix en Europe. Le regard supposé des Turcs provoquait une grande souffrance chez lui.

Mehmet souligne qu'en Belgique, le milieu turc est hostile aux gendres qui viennent de Turquie. Il ne sait pas faire confiance aux Turcs d'ici comme il faisait confiance à son entourage en Turquie. Il ne raconte pas sa vie aux autres. Il a déjà eu une mauvaise expérience. Il a partagé certaines choses avec certaines personnes. Elles les ont racontées aux autres. On l'a critiqué. On a parlé derrière lui. On l'a traité comme un « fou ». On se moquait de lui. On disait qu'il était un pauvre abandonné par sa femme. Il s'est éloigné de son entourage. Il a fui la communauté turque au prix de rester seul.

On lui a conseillé de partir en Turquie. Mais personne n'a parlé du fait qu'il avait tout abandonné en Turquie pour faire sa vie ici. Il est difficile de refaire sa vie là-bas.

Il ne les a pas écoutés et il est resté ici. Quand il pense à tout cela, il déteste les Turcs.

La société d'accueil :

Mehmet a dû assumer ses affaires auprès des services. En dehors de ses contacts obligatoires, il ne parle pas des Belges et des autres dans son récit.

Pourquoi subir ce sort ?

Au cours du travail psychothérapeutique, je lui ai demandé pourquoi il a subi ce sort, autrement dit tout ce qu'il a vécu en Belgique, de la part de sa femme et des autres.

Selon Mehmet, c'est à cause de sa venue en Belgique. Autrement dit, c'est à cause de la venue de l'homme chez sa femme en Belgique. Pour lui, les gendres et les brus sont tous des brus. Il n'y a pas de différence entre les gendres et les brus quand les deux viennent de Turquie suite à leur mariage. Ils sont tous les deux dans une position « féminine ». Selon sa logique, les gendres qui viennent de Turquie deviennent des « brus » dans la famille de leur femme en Belgique. Ils ne sont plus des hommes (au sens de masculin). Leur identité de gendre reste en Turquie. Etre gendre en Turquie est différent. Il fait venir la bru chez lui. Les rôles de gendre et de bru sont bien définis. La famille de la femme respecte le gendre et l'aime.

Selon lui, si le gendre et la bru en provenance de Turquie sans distinction de sexe sont des brus, les conjoints issus de l'immigration sans distinction de sexe sont des gendres. Ils font venir des brus. Dans sa logique, les filles issues de l'immigration deviennent également des « gendres » ou « des hommes ».

Mehmet raconte qu'il observe les autres gendres depuis 2004. Il constate que les Turcs en Belgique et les femmes issues de l'immigration turque humilient en général les gendres et les maris. Selon lui, le gendre a une tête baissée comme une bru en général. Il ne sait pas agir comme un homme. Selon lui, 9 hommes sur 10 sont dans cette situation. Il argumente ses opinions selon lesquelles le « gendre » devient une « bru » dans cette migration matrimoniale et se soumet au pouvoir de sa femme et de sa belle-famille.

Selon lui, les familles ou les Turcs installent dans la tête de la fille issue de l'immigration une position « masculine ». On conseille aux filles d'être maître de leur mari, de le diriger pour que le mari devienne « un agneau », « un esclave ». On leur conseille de tenir « les rênes de leur mari ». On force la femme à se comporter de cette manière vis-à-vis de son mari. Elle devient « le propriétaire », « le maître » de son mari. L'homme appartient à elle. Selon lui cela fonctionne comme « le berger et son mouton ». Elle lui dit que la Belgique n'est pas la Turquie. Il doit obéir à elle et à sa famille. À côté de ça, elle essaye d'être une femme mais ça ne marche pas. Elle ne peut pas être à la fois une femme et un homme. Elle ne sait pas se comporter comme une femme. Dans ce cas, le mariage risque le divorce raconte-t-il.

Après son divorce, il a vu d'autres gendres ayant des histoires semblables à la sienne. Il comprend mieux la souffrance des autres gendres qui vivent des problèmes semblables. Il les écoute. Il les aide. Il a empêché certains gendres de repartir en Turquie. Il dit qu'il n'a pas eu ce type d'aide quand il était en difficulté après son divorce. Il a fait beaucoup d'efforts pour gérer ses affaires. Il a été voir les services concernés même s'il ne maîtrisait pas le français.

Parallèlement, Mehmet a vu beaucoup de gendres repartir en Turquie et ne jamais revenir. Il n'accepte pas que les gendres repartent quand le mariage ne dure pas. Il répète que les hommes abandonnent souvent leurs affaires et leurs familles en venant en Belgique. Il est difficile de retrouver sa situation d'avant son immigration matrimoniale. Dans son cas c'est son ex-femme qui est responsable de leur divorce. Pourquoi serait-ce à lui de repartir ? Il se voyait comme une victime. Il ne digérait pas ce qu'il vivait. Il n'a pas accepté de repartir en Turquie. Il a refusé ce conseil de retour. Il a voulu rester ici et reconstruire sa vie. En même temps, il a voulu prouver qu'il n'était pas coupable dans le divorce. Il était venu pour/par son amour. En cas de retour, comment allait-il regarder dans les yeux des gens en Turquie ? Comment allait-il dire qu'il avait été abandonné par sa femme ? C'était très difficile de partir. Il était abandonné comme une femme. Il n'avait pas le courage d'affronter le regard des gens dans son milieu de vie en Turquie.

Comme il n'est pas reparti en Turquie, les Turcs ont dit qu'il s'était marié pour venir en Europe. Il a entendu de la part de ses compatriotes qu'il devait compter son argent perdu pour être venu en Belgique et pour avoir « baisé » sa femme pendant trois ans. Mehmet trouve ce propos très humiliant et dit qu'il n'a pas épousé une prostituée. Aux yeux des gens de son

entourage, il était un profiteur, un menteur. Il regrette de dire qu'aucune personne n'a vu sa souffrance. Il pense que sa décision de rester en Belgique dérangeait ces gens.

Selon lui, le conjoint en provenance de la Turquie devient « un objet bon à rien » aux yeux des Turcs en cas de divorce et on veut qu'il parte en Turquie.

Les Turcs en Belgique n'ont pas le même discours pour les jeunes issus de l'immigration. Si une femme d'un jeune issu de l'immigration part, ses proches lui proposent de trouver une deuxième femme. On oublie vite la fille qui part et on cherche tout de suite une nouvelle fille.

Pour résumer, selon Mehmet, quand la fille d'ici fait venir un mari de Turquie, comme un sac, il doit se taire. Il doit exécuter ce que sa femme demande. Il doit s'adapter à sa femme. Sinon il doit partir. Parce que cette femme est d'Europe. Elle trouverait un nouveau mari.

« On m'a brulé comme une bru »:

Qu'est-ce qu'on attend des garçons, demande-t-il. Puis, il continue à dire qu'on l'a brulé comme une « bru¹² ». Son ex-femme l'a fait venir ici. Elle a détruit sa vie. Elle l'a brulé comme une « bru ». Il dit qu'il a commencé à maudire les Turcs en Belgique pour qu'ils meurent et qu'ils soient anéantis.

Lors de cette séance, Mehmet dit qu'il raconte sa vie peut être comme une femme ou comme une bru ou encore comme une prostituée. Pourtant, il n'est pas une femme prostituée. Selon lui, un homme peut parler aussi de son chagrin. Mais, dans son milieu de vie en Turquie, un homme ne raconte pas ses problèmes et ne montre pas sa faiblesse. Il doit avoir la tête droite. Il doit montrer sa force. Un homme doit réprimer son chagrin. Il a été éduqué de cette manière par ses éducateurs sages dans la confrérie.

Quand son ex-femme l'a quitté, il a commencé à parler, à pleurer sans arrêt. Il a commencé à se sentir comme un enfant et puis comme une bru, une femme. En même temps, il se reprochait de pleurer, de gémir, de raconter son chagrin comme une femme.

Le fait d'être abandonné par son ex-femme, de pleurer, de parler de son chagrin, de maudire les Turcs lui donnait le sentiment de se comporter comme une femme. Puis, il a commencé à se considérer comme une bru, comme une femme. Il ne se voyait pas comme un homme, un

¹² Bruler la bru ou être brulé comme une bru renvoient à la maltraitance de la bru dans sa belle-famille.

mari. Il rappelle qu'il avait le sentiment d'être un homme-mâle quand il était en Turquie. Par contre, quand il est venu en Belgique, il a senti un changement de position. Il avait l'impression de passer de sa posture d'homme à la posture de femme. Le fait d'être quitté par sa femme a renforcé son sentiment de changement d'identité sexuée. Selon lui, il se trouvait dans une position de femme. Finalement, il a terminé par se dire qu'il était une bru donc une femme. « *Je suis une femme* » avais-je dit, dit-il.

Par après, il a eu des sentiments, des idées comme une femme. Il se disait : « *lève-toi et nettoie la cuisine* », « *range ta maison comme une femme* ». Il exécutait parfaitement les tâches destinées traditionnellement aux femmes. Par exemple, il faisait le ménage, il balayait sa maison comme une bru. Il avoue qu'il a vécu avec ce sentiment pendant ses trois ans d'isolement avant de rencontrer sa deuxième femme. Par contre, dit-il, en Turquie, il était un peu macho. Il n'aidait même pas ses sœurs. Un homme ne faisait pas les tâches de la maison. Ses sœurs et sa maman faisaient tout à sa place. Sa mère lui mettait parfois ses chaussures. Il était un garçon-roi dans sa famille. En Belgique, il était devenu « une femme ». En plus il était une femme « abandonnée ». Il se sentait très humilié et en souffrait beaucoup.

Il allait dans une association culturelle où tout le monde parlait de football, de voitures, de femmes, de maisons, de brus etc. Il ne supportait pas qu'on critique les brus. Il les défendait. Il voulait les protéger. Quand quelqu'un disait qu'il avait « posté » sa bru en Turquie (dans le sens de la renvoyer définitivement en Turquie), il contestait ce type de discours. Il n'acceptait pas qu'on les renvoie en Turquie. Surtout, quand on les arnaque en faisant semblant d'aller en vacances et qu'on les laisse en Turquie. Comment peut-on jouer avec la vie d'une femme ? Pour lui, cela est inadmissible et il faut soutenir ces femmes parce qu'elles sont fragiles et seules en Belgique. Il dit comment il a été écrasé et abandonné par sa femme, il ne supporte pas qu'on humilie et abandonne les brus. Il se met à la place des brus. Il s'identifie aux femmes abandonnées et prend leur défense.

Il constate que l'homme est renvoyé en Turquie comme une bru quand il divorce ou quand sa femme demande le divorce. Il est comme « une femme » selon lui. Le fait d'être un mâle ne change rien. Déjà, l'appellation « gendre importé » montre bien la faiblesse de l'homme. Dans ce cas, l'homme est identifié à un objet, comme à une « vache importée » en Turquie¹³.

¹³ Vache importée en Turquie signifie les vaches qui viennent de l'étranger ; dévalorise cette vache non authentique et l'objective.

Deuxième mariage¹⁴ :

Au bout de trois années de solitude, Mehmet a trouvé un job de livreur de pizzas. En même temps, il a voulu apprendre le français dans un organisme de français langue étrangère. Il y a rencontré sa femme actuelle d'origine algérienne. Elle était venue aussi par le biais du mariage en Belgique. Elle était divorcée et avait trois enfants. Ils se sont mariés en 2007. Il s'est installé chez sa femme à la demande de celle-ci. Mehmet a eu un enfant de sa femme algérienne en 2008.

Après son deuxième mariage, il s'est senti « un vrai gendre », « un vrai mari-homme ». Sa femme l'a vraiment soutenu depuis leur mariage.

Son rapport au groupe d'appartenance après son deuxième mariage :

Ses tantes l'évitent surtout depuis son mariage avec sa femme algérienne en 2007. Selon elles, sa femme et ses beaux-enfants ne connaissent pas le turc et elles ne savent pas communiquer avec eux. Elles disent qu'elles auraient gardé leurs relations avec lui s'il était remarié avec une Turque. Finalement, il est en froid maintenant vis-à-vis de ses tantes. Il ne les contacte pas. Ses tantes ne le contactent pas non plus.

Mehmet souligne à plusieurs reprises son sentiment de solitude en Belgique. Il dit qu'il ne sait pas parler la langue de sa femme et de ses beaux-enfants. Sa femme ne sait pas parler le turc. Il a besoin de parler le turc.

Il a envie de parler mais « à qui parler ? » dit-il. Il ne sait pas sortir et voir les autres compatriotes. Il a peur qu'on ne le prenne pas au sérieux et qu'on se moque de lui. Il a peur de revivre tout ce qu'il a vécu pendant qu'il était seul. Ils se voient supérieurs par rapport aux gendres comme lui. Ils font en sorte que les gendres se sentent humiliés. Ils se moquent de d'eux.

Son mariage avec cette femme algérienne lui a permis de sortir et de s'éloigner de ce milieu. Il ne digère toujours pas ce qu'il a subi de la part des Turcs. Quand il va dans un café, il pense qu'ils le voient toujours « pauvre, faible, cocu, etc. ».

¹⁴ Je ne transmets pas les détails de son récit en ce qui concerne son deuxième mariage.

Société d'accueil :

Mehmet parle souvent des difficultés de la gestion des affaires administratives de la famille et de leurs démarches médicales. Le couple n'a pas de contact particulier avec les Belges.

Il parle aussi de ses difficultés d'orientation dans l'espace, dans le temps et dans le groupe social.

Pour conclure :

Mehmet est en conflit avec ses beaux-enfants et son épouse algérienne. Surtout ses beaux-enfants ne reconnaissent pas son autorité. Il ne trouve pas sa place dans sa famille actuelle. Il pense sérieusement à quitter sa femme algérienne et ses beaux-enfants.

Sa famille en Turquie a appris que Mehmet a des problèmes divers (couple, financier) en Belgique. Son beau-frère (mari de sa sœur) lui a téléphoné et lui a demandé de revenir en Turquie. Il lui a promis de trouver un emploi. Il lui a même dit qu'il le prendrait en charge s'il ne trouvait pas d'emploi. Mehmet vit très mal cette proposition. Selon lui, c'est son échec. « *Après 11 ans, voilà où j'en suis* » dit-il. Selon lui, il était « un » dans son milieu avant de prendre l'avion. Quand il est descendu de l'avion, il est devenu « rien ». « Rien » est son identité. Il ne se considère même pas comme un « zéro ». Selon lui, zéro est encore un chiffre et il a une identité. Par contre, selon lui, Mehmet n'est que « *de la chair de 100 kilos* » dit-il. Il a perdu son identité d'homme selon lui et devenu un être biologique.

3.4. Le cas de Veli

Veli avait 35 ans lors de la première rencontre en octobre 2011. Il est père de deux enfants. Il est en Belgique depuis six ans. Il était séparé (en instance de divorce) lors du travail psychothérapeutique. Il vivait seul.

Sa demande d'aide psychologique :

Il a été envoyé chez moi par l'antenne de justice. Il bénéficie de mesure probatoire de 5 ans pour des faits de coups et blessures volontaires envers son épouse. Il était obligé de « *suivre un traitement et/ou une formation pour gérer son comportement impulsif* » selon la lettre de l'antenne de la justice.

Il refuse le fait d'avoir violenté son ex-femme. Il dit que c'est sa femme qui l'a agressé. Il s'est défendu en tenant les bras de sa femme. Elle a été portée plainte en montrant les hématomes sur ses bras.

Veli dit qu'il n'a pas su se défendre vis-à-vis de cette accusation parce qu'il ne maîtrise pas le français.

Sa vie en Turquie :

Il est né dans un village dans la région d'Antalya. Il est le septième de huit enfants. Ses deux frères sont en Belgique. Il a fait ses études primaires et secondaires inférieures dans son village. Il est allé à Antalya pour faire ses humanités dans une école de technicien en milieu hospitalier.

Après ses humanités, il a commencé à travailler tout de suite. A 20 ans, il est allé faire son service militaire comme « militaire soignant ». A son retour, il a conduit le camion de son père. Il a passé un examen écrit pour travailler dans des hôpitaux de l'Etat. Il attendait les résultats. Son frère l'a invité en Belgique.

Sa vie en Belgique :

Il est venu avec un visa touristique en Belgique. Il a commencé à travailler clandestinement dans des chantiers de construction. Il vivait chez son frère aîné.

Son mariage :

Son mariage a été arrangé par la femme de son frère. Lui et son ex-femme ne se connaissaient pas avant le mariage.

Sa belle-sœur lui a proposé de rencontrer son ex-femme. Il l'a vue et elle lui a plu. Elle a accepté de se marier avec lui. Sa belle-sœur a fait la première démarche auprès de la famille de son ex-femme. Ses ex-beaux-parents ont accepté de donner la main de leur fille à Veli. Ses parents sont venus en Belgique pour leur demander officiellement le mariage. En une semaine, la demande en mariage et les fiançailles ont eu lieu. Le lendemain des fiançailles, il a été arrêté par la police et expulsé de Belgique. Il est parti à Istanbul. Ensuite, son ex-femme et ses ex-beaux-parents sont venus en Turquie pour faire le mariage officiel. Ils se sont mariés officiellement à Istanbul. Son ex-femme est revenue en Belgique. Elle a déclaré son mariage à la commune. Elle a fait la demande de regroupement familial. Elle lui a envoyé les documents

nécessaires pour la demande de visa. Il a attendu un an et demi le visa. Pendant ce temps d'attente, il a travaillé dans un hôpital comme aide-soignant.

Suite à l'obtention de son visa, il est revenu en Belgique. Son mariage traditionnel a eu lieu en Belgique. Il était seul. Il n'y avait ni ses parents, ni ses proches, ni ses amis lors de son mariage sauf ses deux frères en Belgique. La salle était remplie par les connaissances de ses ex-beaux-parents et par les amis de son ex-femme. Le couple s'est installé à son logement préparé par son ex-femme dans le quartier de ses beaux-parents. Les frères de Veli ont aidé son ex-femme financièrement pour le loyer et l'ameublement de leur logement.

Sa vie de couple :

Veli m'informe que leurs relations conjugales étaient conflictuelles depuis le début de leur mariage.

Son ex-femme a accouché de leur premier enfant après un an de mariage. Leur conflit s'est aggravé. Elle est retournée chez ses parents. Ils ont vécu un an séparément. A la demande de son ex-femme, ils se sont remis. Au bout d'un an, ils ont eu leur deuxième enfant. Ils ont vécu le même scénario conflictuel. Cette fois-ci, Veli est parti de la maison définitivement. Il a entamé officiellement le divorce.

Son ex-femme racontait tout ce qui se passait dans leur ménage à ses parents. Elle n'hésitait pas à partir de la maison en cas de conflit. Elle dormait plusieurs jours chez ses parents.

Veli était sous pression de son ex-femme. Elle râlait quand il sortait pour regarder un match de foot à la télévision au local de la mosquée. Elle se fâchait sur lui quand il buvait un ou deux verres de bière avec ses collègues après le travail. Selon lui, son ex-femme voulait lui mettre une corde au cou et le maîtriser. Elle voulait le diriger. Elle insultait Veli, sa famille, sa mère, ses frères et ses sœurs. Elle n'hésitait pas de à l'agresser physiquement. Il se taisait pour la calmer. Elle le dénigrait depuis le début de leur mariage. Tout cela blessait son orgueil.

Les bagarres ont éclaté quand il a commencé à travailler. Son ex-femme voulait que son salaire soit versé sur son compte à elle. Elle voulait acheter une maison. Elle ne voulait pas qu'il dépense de l'argent. Par exemple, elle n'était pas d'accord qu'il donne de l'argent de poche à ses neveux lors des fêtes.

Lors de chaque conflit, elle lui a reproché de l'avoir fait venir en Belgique et d'avoir fait un homme de lui. Elle a commencé à le lui reprocher surtout quand il a eu sa carte de séjour de cinq ans. Selon elle, il a obtenu sa carte de séjour grâce à elle. Il devait lui obéir. Lors des conflits, elle le menaçait de le renvoyer en Turquie. En même temps, elle lui a reproché de s'être marié avec elle pour le permis de séjour et pour rester en Belgique. Veli se défend en disant qu'il avait son projet de fonder une famille et d'élever des enfants avec elle. Même, pendant les conflits, il a essayé de respecter sa femme parce qu'elle est la mère de ses enfants.

Veli dit que son ex-femme le traitait de « *gendre importé* » pour le rabaisser. Elle mésestimait en général les gens en Turquie ainsi que les époux et épouses qui viennent de Turquie.

Son ex-femme le comparait tout le temps aux autres. Par exemple, elle a un autre beau-frère pratiquant musulman. Elle demandait à Veli d'être comme lui, de faire ses prières. Elle vantait son beau-frère et sous-estimait Veli. Il était très vexé d'entendre toujours ces propos.

Selon Veli, il avait une identité, une histoire personnelle. Elle n'a pas reconnu son histoire personnelle, elle ne s'y est pas intéressée.

Veli raconte que suite à la première séparation, son ex-femme lui a demandé de se remettre ensemble pour élever leur fille. Il a accepté pour sa fille et ils ont vécu ensemble sans trop de problème pendant deux mois.

Ensuite, elle a recommencé à ne pas préparer les repas, à aller aux magasins tout le temps, à contrôler son argent, à le mettre sous la pression de sa belle-famille. Pour revivre ensemble, Veli avait exigé de son ex-femme de ne pas impliquer les familles respectives dans les affaires de leur ménage. Son ex-femme n'a pas empêché sa famille de s'ingérer dans leurs affaires de couple. « *J'étais un gendre introduit (« içguveyi » en turc) chez moi* » dit Veli. On se mêlait de tout. Son ex-femme le critiquait tout le temps. Elle faisait des repas qu'il n'aimait pas. Elle préparait des courgettes. Veli déteste les plats à base de courgettes. Elle n'aimait pas non plus les courgettes. Si elle les aimait il aurait accepté. Selon lui, elle cuisinait exprès des courgettes pour l'embêter, pour le rendre fou.

Après un an, elle est tombée enceinte pour leur deuxième enfant. Veli ne voulait pas de deuxième enfant. Parce qu'il ne faisait pas confiance à sa femme pour la stabilité du couple. Elle prenait des pilules contraceptives normalement. Elle avait arrêté ses pilules pour avoir le

deuxième enfant sans lui dire. Il était choqué d'entendre qu'elle était enceinte. Il a accepté ce deuxième enfant par obligation.

Veli ne savait pas parler le français. C'est sa femme qui gérait les affaires de la famille. Il était accompagné par sa femme pour ses affaires.

Il a commencé à boire plus d'alcool après deux ans de mariage. Il souffrait et il s'anesthésiait avec l'alcool pour faire face à sa souffrance. L'alcool lui permettait de faire face à sa dépression selon lui. Il se sentait « faible », « effacé », « humilié », « exclu ».

Il n'a jamais parlé de ses problèmes de couple à sa famille. Il était gêné d'en parler aux autres. Parce que ça touchait son orgueil d'homme. Il a enfui tout en lui. Il s'est toujours retenu dans le silence.

Son divorce :

Elle appelait la police à la moindre réaction de Veli. Il était obligé de se justifier chaque fois à la police. Il n'était pas évident de se défendre parce qu'il ne connaissait pas le français.

Une semaine après la naissance de son deuxième enfant, lors d'une dispute, elle a appelé la police. Ils sont venus l'emmener, ses mains menottées. Il lui était très difficile d'accepter ce cas d'humiliation devant les voisins. Il a été condamné à 5 ans de mesure probatoire à cause de cette bagarre¹⁵. Ils ont vécu six mois ensemble. Après, il a décidé de divorcer. Il est parti de la maison. Il a loué un appartement. Il a tout laissé à son ex-femme y compris de l'or offert par ses parents.

Son rapport avec ses enfants :

Veli est soucieux de ses enfants. Selon lui, s'il reste en Belgique c'est pour ne pas laisser ses enfants seuls à son ex-femme. Parce qu'elle parle toujours contre lui, ses frères et sa famille en Turquie.

Veli raconte qu'ils s'étaient disputés pour le prénom du premier enfant. Il voulait l'appeler Ayse. Son ex-femme voulait l'appeler Gül. A la naissance de l'enfant, il a déclaré les deux prénoms pour trouver un terrain d'entente. Il a appelé leur fille « Ayse Gül ».

¹⁵ C'est lui qui parle de bagarre. Le jugement parle de la violence faite à son ex-femme.

Il a appris au courant de la deuxième grossesse de son ex-épouse qu'elle allait accoucher un garçon. Il voulait appeler son deuxième enfant avec le prénom de son père. Son ex-femme n'était pas d'accord qu'il appelle son fils avec le prénom de son père. Elle est partie vivre pendant les deux dernières semaines de sa grossesse chez ses parents. Elle a coupé le contact avec lui. Elle lui a caché le jour de son accouchement. Il a appris par après qu'elle est allée à l'hôpital en compagnie de sa mère et ses sœurs et elle a accouché sans l'avertir. Elle lui a téléphoné à 9 heures du soir pour l'informer de son accouchement et de la naissance de son fils. Il venait de rentrer de son travail. Il est parti vite à l'hôpital. A son arrivée, il a compris que sa femme avait tout arrangé pour qu'il ne soit pas là lors de l'accouchement. Elle avait déjà déclaré le prénom de son fils. Veli était choqué de cette « magouille ». Selon lui, il était un « rien ». Il ne comptait ni pour un mari, ni pour un père. Il dit que sa femme ne l'a pas considéré comme un homme, un mari mais comme un mâle reproducteur (« *damizlik* » en turc). Selon lui, elle l'a traité comme un « animal » dans tous les cas y compris leur relation conjugale. Il s'est tu. Il n'a rien dit. Il a avalé cette couleuvre. Il a accepté de continuer à vivre avec elle. Il n'arrive toujours pas à donner un sens à l'attitude de son ex-femme. Selon lui, ils ont fabriqué ensemble cet enfant. Comment est-il possible qu'elle l'écarte de l'accouchement et de la nomination de cet enfant ?

Veli aime ses enfants. Il est heureux de les prendre chez lui pendant les jours de garde. Il a le droit de les avoir un week-end sur deux. Le problème, c'est que son ex-femme ne veut pas lui laisser son fils. Il le voit quand il prend sa fille. Son ex-femme lui dit que ses enfants appartiennent à elle et qu'elle les élèvera comme elle le veut. Selon lui, elle a déjà déstabilisé sa fille. Elle parle toujours derrière lui. La petite n'a pas encore la capacité de comprendre ce qui se passe actuellement. Quand la date de garde arrive, sa femme appelle tous ses neveux chez elle. Veli arrive à la porte pour prendre sa fille mais elle ne veut pas venir avec lui. Elle veut jouer avec ses cousins. « *Elle a raison, pourquoi viendrait-elle chez moi ?* » dit-il. Quand elle est chez lui, elle est seule. Elle préfère jouer avec ses cousins que de venir chez lui. Veli repart sans prendre sa fille. Sa femme dit à sa fille par après que son père ne l'aime pas parce qu'il ne la prend pas. Une fois, sa femme lui a téléphoné pour qu'il ne vienne pas parce que sa fille était malade. Il n'est pas allé la chercher. Quand il est allé la prendre le week-end suivant, sa fille lui a dit qu'elle n'était pas sa princesse parce qu'il n'est pas venu la chercher le week-end d'avant. Il a compris qu'elle n'était pas malade. Il ne sait pas quoi faire. Il ne sait pas expliquer à sa fille ce qui se passe parce qu'elle est encore petite. Veli dit qu'il subit tout cela.

Veli relate dans son récit clinique que son ex-femme ne montre pas ses enfants à ses parents quand elle va en Turquie. Pour finir, ses enfants ne voient que la famille de leur mère et leurs cousins dans la famille de son ex-femme.

Actuellement, elle le rabaisse aux yeux de ses enfants. Elle dit que leur père va avoir une autre femme et qu'il va les abandonner, etc. Son ex-femme utilise les enfants pour se venger de lui.

Son travail :

A son arrivé, le grand frère de Veli lui a trouvé un emploi dans une entreprise de construction. Il ne comprend pas souvent ce qu'on lui demande sur le lieu de travail. Parfois, on se moque de lui ou on lui dit des « gros mots ». Il ne sait pas répondre à ses collègues. Il se sent humilié. Il a l'impression d'être exclu et discriminé par eux.

Il regrette d'être venu en Belgique parce qu'il a une vie d'esclave dans cette entreprise. Son chef lui a fait porter 85 sacs de ciment le jour d'un des entretiens cliniques. Il a accepté de le faire parce qu'il ne sait pas se défendre. Son chef profite de sa « faiblesse ». Il a peur de lui répondre pour ne pas perdre son boulot. Il est obligé de travailler pour payer son loyer, la pension alimentaire, ses dettes.

Il se reproche de ne pas avoir su apprendre le français, d'être insuffisant à soi-même et de ne pas savoir se défendre. Veli dit qu'il a perdu confiance en lui.

En Turquie, il a fait des études dans une école de technicien en milieu hospitalier. Il souffre de ne pas savoir exercer son métier en Belgique. Ici, il travaille comme un manœuvre sur chantier à l'extérieur. Les conditions de travail et son boulot sont très difficiles. Il vit très mal le fait d'être manœuvre (« *amele* » en Turc)¹⁶.

Sa belle-famille :

Il avait quatre belles-sœurs et un beau-frère. Sa femme était troisième dans le rang de la fratrie. Le milieu familial de son ex-belle-famille était un milieu fermé. Ils se voient entre eux. Ils ne parlent pas beaucoup avec les gens de leur entourage.

¹⁶ Il utilise le mot « *amele* » qui renvoie à la force de travail. Le mot est utilisé pour les gens qui n'ont aucune compétence professionnelle.

Véli habitait tout près de ses ex-beaux-parents. Son ex-femme allait tous les jours chez ses parents. Elle mangeait là-bas. Elle lui apportait des repas préparés par sa maman. Au début de son mariage, il y allait aussi. Après, il a décidé de ne pas y aller tous les jours. Il était fatigué quand il rentrait de son boulot. Il avait envie de s'allonger et de se reposer chez lui. Chez ses ex-beaux-parents, il devait rester assis, il ne pouvait pas croiser ses jambes par respect. Il n'était pas à l'aise chez eux.

Son ex-femme racontait à ses parents tout ce qui se passait chez eux. Tous les membres de son ex-belle-famille étaient au courant des détails de leur vie privée. Sa famille s'est toujours mêlée de leur relation. Sa femme a toujours voulu le soumettre à elle et à sa famille.

Quand ils se sont disputés la toute première fois, elle a appelé son père. Il est venu prendre sa fille. En partant, son ex-femme a insulté les parents de Veli. Celui-ci lui a demandé de regarder sa famille à elle. Quand son beau-père a entendu sa réaction, il s'est fâché sur lui en disant qu'il ne peut pas critiquer sa belle-famille. Veli ne comprend pas pourquoi il se fâche sur lui et ne dit rien à sa fille. S'il doit respecter sa belle-famille, sa femme doit respecter aussi sa famille.

Ses beaux-parents ont demandé à Veli de faire ce que sa femme veut, par exemple, de la promener. Ses beaux-parents et sa femme disaient « *c'est comme ça ici en Belgique, il faut amuser sa femme* ». Il en avait marre d'aller tout le temps à la galerie Cora, à Colruyt, sa femme voulait visiter ces magasins.

Selon son ex-belle-famille, sa femme était malheureuse, Veli en était responsable et elle n'en avait aucune responsabilité. Veli était malheureux aussi mais on ne le remarquait pas. Selon lui, il ne comptait pas à leurs yeux.

Ils n'ont pas le même discours vis-à-vis de son beau-frère issu d'immigration. Sa famille est ici. Ils le respectent.

Sa famille d'origine en Turquie :

Son ex-femme n'a pas très apprécié ses frères et leurs familles en Belgique. Elle les a toujours évités. Elle n'a pas voulu que les neveux de Veli viennent chez eux.

Elle n'a pas souhaité que Veli aide sa famille en Turquie. A chaque occasion, elle l'a accusé d'envoyer son argent à sa famille et de le lui cacher. Une fois, son ex-femme a été à la banque

avec sa carte d'identité pour vérifier s'il avait envoyé de l'argent à sa famille ou s'il avait contracté un prêt sans le lui dire pour envoyer à sa famille en Turquie.

Ils sont allés ensemble en vacances en Turquie. Elle a toujours provoqué des bagarres, des disputes dans la famille de Veli. Cette année (2012), elle est allée avec ses enfants en vacances en Turquie. Elle ne les a pas montrés aux parents de Veli.

Son rapport à la communauté turque :

Quand il était marié, il allait chez les amis de son ex-femme. Depuis qu'il est séparé, il ne les fréquente plus. Il ne voit pas non plus les autres Turcs en Belgique. Il n'a pas su lier des amitiés dans le milieu turc. A son arrivée, il fréquentait quelques jeunes issus de l'immigration. Ils parlaient souvent le français entre eux. Veli se sentait « exclu ». Il a cessé de les fréquenter. Il s'est replié sur lui-même. Actuellement, il mène une vie de solitude. Il est dans un isolement social complet. Il est tellement isolé qu'il a l'impression de ne pas savoir s'exprimer dans sa langue maternelle. C'est-à-dire qu'il ne pratique pas le turc comme il n'a pas d'amis turcs. Il a des doutes de ne pas savoir exprimer ses pensées correctement. Ce doute sur son expression orale est arrivé en Belgique. Il n'avait pas ce problème en Turquie. Il a l'impression que sa langue maternelle s'appauvrit de plus en plus.

Pendant son mariage, son ex-femme ne voulait pas qu'il voit ses frères. Depuis sa séparation, il les voit et il est content de les voir.

Veli ne fait pas confiance aux autres Turcs dans son entourage. Il ne leur parle pas de ses problèmes. Il a peur des ragots, des « qu'en dira-t-on ». Il ne s'amuse pas dans les milieux turcs. Il allait parfois dans une association pour regarder les matchs de football avec les gens mais comme il ne suit plus les matchs, il a cessé de fréquenter ce milieu-là.

Quand il était en Turquie, il connaissait tout le monde dans son entourage depuis son enfance. Depuis qu'il est en Belgique, il ne connaît personne. Qui est qui ? Qui fait quoi ? Il ne sait pas le dire. Il est étranger à tout le monde et tout le monde est étranger à lui. Il ne sait pas dire « *qui est bien et qui est mauvais* ». Parfois il est obligé de parler à des gens mauvais parce qu'il ne connaît pas leur passé. Il les a rencontrés ici. « *Des gens sourient devant toi puis rien derrière toi. Tu es obligé de parler avec ces Turcs sans les connaître vraiment* » dit-il. Selon lui, les Turcs sont froids vis-à-vis des gendres qui viennent de Turquie. Certains les sous-

estiment. On les appelle « gendre importé » pour humilier. « *Que peux-tu attendre de ces gens-là ? Et puis tu t'écartes, tu t'isoles, tu vis loin d'eux.* » relate Veli.

Son rapport à la société d'accueil :

Veli raconte qu'il n'a pas su s'adapter à la vie en Belgique. Il se sent exclu de la société. Il va au boulot et il revient à la maison. Pour ses besoins, il passe au magasin. Pendant ses temps libres, il reste à la maison. Il ne veut pas sortir dehors parce qu'il ne sait pas parler le français.

Il évite tout contact avec le contexte social en Belgique. A tel point qu'il évite d'aller à l'hôpital, à la mutuelle parce qu'il a toujours besoin de la traduction. Il est gêné de demander de l'aide à son entourage. Il prend parfois son neveu plus jeune que lui. Il trouve que c'est vexant d'avoir besoin de son neveu. Normalement, il doit être dans une position forte par rapport à son neveu. Parce qu'il est son oncle paternel. Il a l'impression d'être handicapé de langue. Il a besoin d'une prothèse linguistique. Il souffre d'être dépendant des autres et de ne pas assumer ses affaires. Il ne suit pas ses affaires pour ne pas demander de l'aide aux autres.

Veli fume deux paquets de cigarettes par jour. Ces derniers temps, il tousse beaucoup. Il a l'impression d'avoir attrapé une maladie au poumon. Il ne va pas chez le médecin parce qu'il doit demander à quelqu'un de traduire. Il dit qu'il n'a pas vu son médecin depuis deux ans. Il se soigne lui-même comme il connaît certaines techniques de soin.

Il se reproche beaucoup de ne pas avoir appris le français. Il sait bien qu'il a besoin d'apprendre le français. L'horaire de son boulot ne lui permet pas de suivre de cours de français. Il ne fait pas d'effort pour le parler. Il est capable de comprendre certains mots en français quand il les entend mais il est incapable de prononcer les mêmes mots.

Veli relate qu'il ne connaît pas son environnement. Il doit toujours demander des informations aux Turcs. S'il se perd, il doit chercher un Turc pour demander le chemin. Il ne connaît pas la Belgique parce qu'il ne l'a pas visitée.

Son retour en Turquie :

Veli est content quand il va en Turquie. Il voit beaucoup de gens. Il parle avec tout le monde. Il se promène. Il se sent vivant.

Il aimerait retourner vivre définitivement en Turquie mais il ne peut pas abandonner ses enfants en Belgique.

Il a rencontré ses amis d'école en vacances en Turquie. Ils exercent leurs métiers de technicien en milieu hospitalier. Ils vivent bien professionnellement et socialement. Par contre, Veli n'a pas su valoriser son métier, il travaille comme manœuvre, en plus, il est socialement isolé.

Il regrette beaucoup de s'être marié à une fille de Belgique et d'être venu en Belgique. Il n'a pas produit une plus-value depuis sept ans. Il a l'impression de ne rien avoir réussi dans sa vie. Il ne digère pas d'avoir raté sa vie. Pour lui, sa vie est un échec. Il a honte de dire qu'il a raté son mariage et qu'il travaille sur les chantiers comme manœuvre à ses connaissances en Turquie. Quand il était en Turquie, il était un homme responsable, il assumait bien sa vie. Ici il est dépendant des autres.

Il est allé en vacances en 2012 en Turquie. Il se sentait bien là-bas. A son retour en Belgique, il est entré dans un état d'anxiété. Il se sentait très mal. Il a fait le bilan de sa vie. Il avait l'impression qu'il vieillissait. Il avait 35 ans. Il n'avait pas encore de famille. Il vivait seul. Il avait raté son mariage. Il n'avait pas envie de travailler. Il se sentait fatigué. Il ne savait pas dormir. Il oubliait tout. Il pensait trop. Il avait l'impression de perdre la tête. Il n'avait pas d'espoir pour son avenir.

Selon lui, il a été détruit par tout ce qu'il a vécu comme l'immigration en Belgique, le problème de couple et le divorce.

3.5. Le cas de Murat

Murat est âgé de 33 ans et père d'un garçon. Il est venu en Belgique par le biais du mariage avec sa cousine parallèle matrilatérale. Il est divorcé.

Sa demande :

Il est venu me voir en 2011 sur le conseil de son ami. Il ne savait pas dormir. Il avait mal à la tête. Il était toujours dans un état de tristesse. Il était démoralisé par le harcèlement régulier de son ex-femme. Il avait un problème d'éjaculation précoce. Il avait peur de rencontrer des femmes. Il était socialement isolé.

Sa vie en Turquie :

Murat est le deuxième de quatre enfants dont un frère aîné, une sœur et un frère cadet. Son père est agriculteur. Il élève aussi des moutons. Il a terminé son école primaire et a commencé à travailler avec son père et son frère. A l'âge de 16 ans, il est allé travailler à Istanbul. A 20 ans, il est entré sous les drapeaux.

Avant de terminer son service militaire, en 1998, il s'est fiancé avec sa cousine parallèle matrilatérale en Belgique.

Son mariage :

A la fin de son service militaire, leur mariage officiel et traditionnel a eu lieu en 1999 en Turquie. Ils ont vécu quelques semaines chez ses parents. Après, son épouse est revenue en Belgique. Murat est parti à Istanbul pour travailler en attendant son visa.

Sa vie en Belgique :

Il est venu s'installer en Belgique en 2000. Sa femme avait loué un appartement dans le quartier de ses parents à La Louvière.

Sa vie de couple :

Au sujet de son couple, Murat dit qu'ils ne se sont pas entendus dès le début de leur mariage.

Ils se disputaient souvent. Son ex-femme était toujours nerveuse. Il devait modérer souvent leur discussion pour ne pas tomber dans le conflit et dans la bagarre.

Ils ont eu leur enfant en 2002. Il a aidé sa femme pour élever leur fils. Son ex-épouse était souvent agressive vis-à-vis de son enfant.

Son ex-femme gérait les affaires de son ménage. Elle traduisait pour lui. Le couple visitait parfois les autres Turcs dans leur entourage.

Son travail :

Il a trouvé un travail dans une entreprise de construction. Il travaille toujours dans cette entreprise.

Sa belle-famille :

Murat n'a pas parlé beaucoup de sa belle-famille. Il passait souvent chez ses beaux-parents.

Lors de la demande de mariage, sa tante maternelle a souhaité qu'il vienne en Belgique pour gagner de l'argent et pour aider sa famille en Turquie. Parce que ses parents n'avaient pas une bonne situation financière.

Il a voulu envoyer de l'argent à ses parents après avoir commencé à travailler en Belgique. Ses ex-beaux-parents n'ont pas voulu qu'il envoie de l'argent à ses parents en Turquie. Ils n'ont pas tenu leur promesse

Sa famille d'origine en Turquie :

Son ex-femme ne s'entendait pas avec ses parents en Turquie. Elle n'a pas accepté sa famille. Elle a dévalorisé tout le temps sa famille. Elle n'a pas souhaité aider ses parents. Elle a refusé d'aller chez ses parents pendant les vacances. Quand il l'a convaincue d'y aller ensemble, elle a toujours provoqué des problèmes.

Murat raconte qu'ils sont partis en vacances en Turquie en 2005. Son ex-femme a fait une crise de colère chez ses parents. Ensuite, elle a tenté de se suicider. Il l'a conduite à l'hôpital. Quelques jours après, elle a voulu tuer son fils. Murat ne savait pas comment réagir. Sa maman a été paralysée par la souffrance provoquée par leur problème de couple et par les comportements de son ex-femme.

Murat raconte qu'en 2008, son ex-femme a dépassé les limites de sa patience. Il a envoyé sa femme et son fils en Turquie trois semaines avant lui. Il avait demandé à son ex-femme d'aller vivre chez ses parents. C'est la tradition dans son village. La bru vient habiter chez ses beaux-parents. Puis, il est parti lui-même en Turquie après trois semaines. Murat a appris à son arrivée que sa femme n'était pas allée vivre chez ses parents. Elle était restée chez ses parents à elle. Elle était passée seulement une heure avec son fils chez les parents de Murat. Ses parents attendaient surtout leur petit-fils. Il s'est énervé. Il a terminé avec elle sur place.

Après le divorce :

Il n'est jamais revenu à leur domicile en Belgique. Il n'a rien pris de chez lui. Il a laissé la voiture et la maison à son ex-femme.

Il est parti vivre en Allemagne entre 2008 et 2009. Sa mère a insisté beaucoup pour qu'ils se remettent ensemble. Il est revenu en Belgique pour refaire son couple. Mais son ex-femme n'a

pas souhaité se remettre. Il a compris par après que pendant qu'il était en Allemagne, elle avait déjà trouvé un homme en Turquie. Ils ont divorcé officiellement en 2009. Son ex-femme s'est remariée avec cet homme et l'a fait venir en Belgique.

Les enfants de sa tante et ses beaux-frères (les maris de ses belles-sœurs) ne lui parlent pas depuis son divorce.

Ils avaient acheté une maison. La maison est vendue après le divorce. Il a donné une partie de sa part à son ex-femme pour qu'elle ne demande pas de pension alimentaire. A l'époque, elle était d'accord d'avoir une somme d'argent et de ne pas réclamer par après la pension alimentaire. Actuellement, elle demande 200 euros de pension alimentaire. Elle a porté plainte en disant qu'il ne veut pas aider son enfant. Devant cette nouvelle affaire, Murat est en rage. Il est très tendu. Il ne sait pas quoi faire. Ce sont des combats juridiques. Il n'a ni la force ni les moyens financiers pour se battre contre elle.

Selon lui, son ex-femme force les limites de sa patience. Elle le met sous pression. Il est au point de passer à l'acte. Ces derniers jours, il pense à tuer son ex-femme et le mari de celle-ci. Il pense que c'est son mari qui la pousse à agir de telle manière.

Murat dit qu'ils ont remboursé le solde restant dû de la maison lors du divorce. Ils ont décidé de diviser en deux la somme qui restait. Elle lui a réclamé l'argent qu'elle a remboursé pendant qu'il était en Allemagne. Il a accepté de payer. Un exemple est la commande d'une cuisine équipée avant le divorce. Elle lui a réclamé la moitié de la somme qu'elle avait payé. Il a accepté de payer. Après, elle a porté plainte en disant qu'il n'avait pas payé la moitié de la somme de la cuisine équipée. Elle lui a fait rembourser une deuxième fois cette somme. Finalement, elle lui a fait payer la totalité de la cuisine équipée. Murat relate aussi qu'en 2010, ses congés payés étaient versés sur le compte du couple. Elle ne les lui a pas rendus.

Il est contrarié chaque fois qu'elle soutire son argent. Il vit très mal. Il cumule la souffrance en lui. Il crie dans la voiture. Il doit toujours lui donner quelque chose.

Il lui a demandé pourquoi elle lui réclamait sans arrêt de l'argent. Son ex-femme lui a dit que c'est elle qui l'a fait venir en Belgique et qu'il lui devait tout ce qu'il avait. Donc, il devait rembourser l'argent sans contester.

Maintenant, elle veut le paiement d'une pension alimentaire. Il a un salaire d'ouvrier. Il ne sait pas comment il va subvenir à ses besoins s'il paye encore une pension alimentaire.

Ses relations avec son enfant :

Murat voit régulièrement son fils. Il l'aide financièrement exprès pour qu'il ne dise pas que son père ne l'aide pas et pour qu'il reste proche de lui et de sa famille. Il n'a jamais refusé quoi que ce soit à son fils.

Il se tait vis-à-vis de son ex-femme parce que son fils vit chez sa mère. Il a peur qu'elle fasse mal à son fils.

Murat dit que son ex-femme a influencé son fils. Elle dénigre sa famille devant son fils. Celui-ci ne veut pas aller dans son village en Turquie. Son fils dit que le village et la maison de ses grands-parents puent l'étable. Son discours lui fait très mal. Il n'arrive pas à accepter que son enfant parle négativement de ses ancêtres et de sa famille paternelle. La mère de Murat ne peut pas voir son petit-fils. Elle en souffre énormément. Murat dit qu'il ne sait rien faire. Il fait tout ce que son fils demande pour ne pas perdre son amour. Il a peur que son ex-femme l'empêche de venir chez lui.

Son rapport à la communauté turque :

Murat est en contact avec les Turcs dans son entourage. Il ne relève pas de problématique spécifique.

Il ne va pas dans le milieu turc depuis son divorce. Il a une tête baissée. Il se sent continuellement humilié par son ex-femme. Il vit mal le deuxième mariage de son ex-femme, son combat juridique pour l'argent.

Par contre, dit-il, il n'a pas voulu déshonorer son ex-femme et son ex-belle-famille dans la communauté turque. Son ex-femme est la mère de son fils et sa cousine. Sa belle-mère est sa tante maternelle. Il les respecte. Il a entendu que le nouveau mari de son ex-femme ne veut pas voir Murat passer devant sa maison. Il évite d'aller dans leur rue pour ne pas provoquer des problèmes.

Son rapport à la société d'accueil :

Murat raconte qu'il vit comme « une plante » en Belgique. Il est tellement seul. Il se parle parfois à lui-même. Il a une vie de routine. Il va au travail et revient à la maison.

Il rentre dans sa maison et dans son quartier silencieusement « *comme un voleur* » dit-il. Il ne veut pas rencontrer des gens. Il évite les « étrangers » (Belges). Parce qu'il ne sait pas parler le français. Il est devenu quelqu'un de timide en Belgique. Par contre, il n'était pas timide en Turquie. Il passe parfois pendant une heure au café. Il ne sait pas y rester longtemps parce qu'il est gêné d'y être seul. Il n'a personne à qui parler au café.

Comme il ne connaît pas le français, il ne sait pas gérer ses affaires tout seul. Il laisse aller parfois ses affaires parce qu'il doit toujours demander de l'aide aux autres. C'est très difficile pour lui d'avoir toujours besoin d'assistance. Cela provoque trop de stress. Dans le conflit avec son ex-femme, il ne sait pas se défendre en utilisant les créneaux juridiques faute d'avoir toujours besoin de l'aide de quelqu'un.

Murat précise qu'il n'a personne ici pour avoir son soutien. Une fois, il est allé seul régler une affaire administrative. Il n'a pas pu le faire. Il n'a pas compris ce que l'employé disait. Il est vexé. Maintenant, il n'a pas le courage d'affronter les rouages des institutions tout seul. Il a toujours peur de faire une faute et dire des bêtises. A cause de cette peur de ne pas pouvoir parler et de comprendre, il ne parle même pas à son voisin francophone. Il a peur qu'on rie de lui ou qu'on se moque de lui. Il fuit les gens. Il a peur des gens. Il est intimidé par les gens. Il souffre beaucoup de sa situation. Il ne sait pas où aller, il ne sait pas à qui parler.

Il a envie d'être une personne active mais il ne sait pas se débrouiller seul.

Sa peur de se remarier ?

En même temps, sa mère et son frère le harcellent pour qu'il se remarie. Il est parti en Turquie au début de l'année 2012 pour se marier. Ils avaient trouvé une fille. Il l'a appréciée. Il a accepté de se marier avec cette fille. Quand il est revenu ici il a eu un recul. Il n'a pas envie de faire venir cette fille ici. Il a peur que son mariage ne marche pas et qu'ils divorcent. En plus, cette fille veut tout de suite un enfant. Il a peur de faire un deuxième enfant.

Murat ne sait pas comment faire quand sa femme sera ici. C'est à lui d'assumer toutes les affaires de son ménage. Sa vie sera davantage compliquée.

3.6. Le cas de Duran

Duran est originaire d'Istanbul. Il était âgé de 46 ans lors de la première rencontre en 2007. Il avait deux fils de 16 ans et 14 ans. Il était venu en Belgique par le biais de mariage. Il était divorcé au moment de la rencontre.

Il était à la Prison de Lantin depuis 12 ans. Il purgeait une peine de 15 ans pour *le meurtre de sa belle-mère* et la tentative de meurtre sur sa femme.

Sa demande :

J'ai été contacté par l'avocat de Duran afin de le rencontrer en prison. Il voulait avoir un soutien psychologique dans sa langue maternelle. Il était en souffrance de ne pas pouvoir voir ses deux fils. Le juge lui avait interdit de voir ses enfants à la demande de son ex-femme parce que le meurtre de sa belle-mère avait déstabilisé ses enfants. Son aîné avait assisté à la scène de meurtre.

Sa vie en Turquie :

Il a terminé son école primaire et a commencé à travailler comme apprenti dans une entreprise de charpentage. Il est devenu charpentier. A 20 ans, il est allé faire son service militaire. Après son service militaire, il a retravaillé comme charpentier.

Son mariage :

A 27 ans, il s'est marié avec son ex-femme en 1988 en Turquie. Elle était la belle-sœur de son frère aîné qui était déjà parti en Belgique par le biais du mariage. Son ex-épouse était divorcée. Elle avait un fils de son premier mariage. Elle avait 22 ans lors de son mariage.

Sa vie en Belgique :

Duran est venu s'installer en 1988 à Bruxelles. Sa femme avait déjà une maison. Il a trouvé facilement un travail comme charpentier à Bruxelles.

Sa vie conjugale :

Dès le départ, ses relations étaient plutôt conflictuelles avec son ex-femme. Ils se bagarraient souvent. Selon lui, son ex-femme était trop matérialiste. Elle voulait avoir beaucoup d'argent.

Ils ont eu le premier enfant en 1991 et le deuxième en 1993. Mais, selon Duran, son ex-femme pensait toujours à son fils de son premier mariage et à son ex-mari. Elle était froide vis-à-vis de lui. Elle n'avait pas d'amour envers lui et envers son premier fils.

Duran relate qu'il n'avait ni l'autorité ni le contrôle sur son couple et sur sa maison. Il a trouvé un jour des armes et de l'héroïne dans sa cave. Il avait interrogé sa femme sur l'origine de l'héroïne et de l'arme. Elle lui a dit que c'était sa maison et ça ne le regardait pas, il n'avait rien à dire. Il s'est senti humilié par cette réponse. Il a voulu la frapper. Elle l'a menacé de tuer son fils en serrant sa gorge s'il la frappait.

Il s'est rendu compte peu de temps après que son beau-frère vendait de l'héroïne et des armes. Son ex-femme était associée aussi à ce commerce. Sa belle-mère était impliquée dans leurs affaires.

Son ex-femme n'a pas été correcte envers lui. Elle ne le respectait pas. Elle l'insultait. Il ne comprenait pas pourquoi elle l'humiliait. Elle se comportait comme si elle n'était pas consciente qu'elle était mariée et qu'elle devait assumer une vie de famille. Elle voulait sortir et se promener tout le temps. Duran n'avait pas le droit de critiquer la façon dont elle vivait. Il était obligé de subir cette situation conjugale et familiale. Son ex-belle-mère soutenait les attitudes de sa fille.

Après six mois de mariage, au retour de son travail, Duran découvre sa maison vidée. Son ex-femme et sa belle-mère ont déménagé à Liège sans le prévenir. Sans savoir quoi faire, il est venu rejoindre son ex-femme à Liège.

Il n'avait ni permis de séjour définitif ni permis de travail à l'époque. Il était obligé de suivre sa femme. Duran avait demandé à sa femme de déposer sa demande de permis de travail à la commune. Elle lui avait confirmé qu'elle l'avait fait. Il a été se renseigner avec son ami à la commune et il a constaté que sa femme n'avait jamais déposé sa demande de permis de travail. Il avait bien compris qu'elle n'était pas honnête vis-à-vis de lui et qu'elle lui avait menti. *« Comment devais-je faire confiance à mon épouse ? En plus, c'est elle qui m'accompagnait aussi pour mes affaires auprès des institutions »* dit Duran.

Ils ont acheté ensemble une maison à Liège. En même temps, son ex-femme lui reprochait de ne pas pouvoir gagner suffisamment d'argent. Certaines personnes gagnaient plus de 80 milles francs *sans* travailler selon elle. Il travaillait et gagnait 50 milles francs à l'époque. Elle

lui mettait la pression pour qu'il gagne plus d'argent. Une fois, il a dû chômer pendant une courte période, son ex-femme n'était pas contente.

Duran parle d'un reproche de son ex-femme qui lui a fait très mal. Elle lui répétait toujours qu'il était laid. Un jour, elle lui a dit qu'elle aurait bien aimé être la femme de monsieur X. Duran connaissait ce monsieur. Il est choqué, blessé, très humilié. Il est allé voir son ex-belle-mère pour dire qu'il est choqué d'entendre ce propos. Il n'acceptait pas que sa fille lui parle de son désir d'être la femme de ce monsieur. Son ex-belle-mère lui a dit que d'autres femmes font beaucoup de conneries et on n'en dit rien. Il ne faut pas râler alors pour ce propos de sa fille et elle avait le droit de faire ce qu'elle voulait. Selon Duran, cela manquait de respect et d'éducation.

Son ex-femme lui avait dit plusieurs fois que c'est elle qui l'avait fait venir ici. Il est devenu un homme grâce à elle. Il avait une dette envers elle. Il devait se taire et la suivre.

Duran se demande comment il a surmonté tout cela ? C'était très lourd de vivre tout cela.

Selon lui, il a refoulé tout cela à l'époque. Il allait parfois au café et buvait une ou deux bières pour se soulager.

Un jour, il avait rencontré quelqu'un qui lui avait dit : « *es-tu le beau-fils de M ? Comment as-tu trouvé cette famille ? Ils ne sont pas des êtres humains !* » raconte Duran.

Il se questionnait sur son avenir avec cette femme : « *qu'est-ce qu'il devait attendre d'une femme pareille ? Qu'est-ce qu'elle allait donner à ses enfants* ».

Sa belle-famille :

Il était exclu du milieu familial de son ex-femme. Selon lui, il était correct. Il disait toujours la vérité. Cela ne leur convenait pas. Il a voulu aider son ex-beau-frère pour le remettre dans le droit chemin. Son ex-femme et son ex-belle-mère lui ont demandé de ne pas se mêler de son ex-beau-frère.

Son frère ne lui avait pas parlé des affaires criminelles de son ex-belle-famille. Pourtant il devait connaître bien sa belle-sœur (son ex-femme). Il ne savait pas dire pourquoi il ne lui a pas parlé de cette situation. Duran dit que « *on l'a brûlé en le mariant avec cette fille* ». En plus, son frère l'a traité de diablesse une semaine après son mariage.

Son ex-femme et ses deux ex-belles-sœurs ont été mariées deux ou trois fois.

Il parle très peu de son ex-beau-père. Celui-ci n'avait pas d'autorité sur sa famille. Son beau-père a évoqué dans son entourage que son beau-fils l'a sauvé de sa femme mais il s'est tué lui-même en tuant sa belle-mère. Ce propos l'a réconforté.

Regret d'avait fait ce mariage:

Il avait 27 ans quand il était venu en Belgique. Il était une personne assez mûre. Il savait faire la différence entre le bien et le mal. Il était respectueux envers les gens. Il était honnête. Il travaillait depuis ses 12 ans. Le marteau et le tournevis étaient ses compagnons de vie.

Sa belle-sœur et son frère lui ont présenté son ex-femme. Il n'avait pas voulu se marier avec elle. Il aurait aimé se marier avec une fille vierge. Il était très triste après son mariage. Il a toujours regretté de s'être marié avec son ex-femme. Il n'a jamais montré son regret à l'époque pour que son couple marche. Par contre, sa femme lui avait montré dès le départ qu'elle ne voulait pas de ce mariage.

Duran dit que « *on l'a détruit et on a détruit son monde* ».

Départ de la maison :

Duran a décidé de partir de la maison parce qu'il ne savait plus continuer à vivre dans cette situation familiale. Il a loué un appartement à Liège. Il a laissé la maison à son ex-femme. Il a continué à travailler. Il voyait ses enfants régulièrement.

Le jour du meurtre :

Duran était venu voir ses fils. Il a constaté des blessures sur la bouche et le visage de son fils aîné. Son ex-femme lui a dit qu'il était malade. Selon lui, il était maltraité. Il a voulu voir son deuxième fils. Son ex-femme lui a dit qu'elle l'avait déposé chez sa maman.

Les cheveux de son fils étaient très longs. Duran l'a conduit chez un coiffeur turc. Il a constaté des blessures et des ecchymoses sur le crâne de son fils quand on a coupé ses cheveux. Après, il l'a ramené chez son ex-femme. Il lui a demandé pourquoi son fils était dans cet état. Sa femme lui a répété qu'il était malade. Il a demandé si elle avait appelé le médecin. Elle n'avait pas appelé le médecin. Il a insisté pour voir son fils cadet. Elle a répété qu'il était chez sa maman. A ce moment-là, son ex-belle-mère est apparue sur les escaliers

menant à l'étage. Il a compris que son ex-femme avait menti au sujet de son fils cadet. Son ex-belle-mère a commencé à crier sur Duran. Elle lui a dit qu'elles ont placé son fils dans une pouponnière à Namur. Elle a commencé à l'insulter également. Son ex-femme et son ex-belle-mère ont attaqué ensemble Duran. Il a compris qu'elles avaient acheté leurs billets d'avion pour partir chez l'ex-mari de son ex-femme en Turquie. Il ne supportait pas qu'elle abandonne ses enfants pour partir en Turquie. C'était inadmissible pour Duran. En plus, il n'avait pas été informé du placement de son enfant. Il dit qu'il est entré dans une crise et qu'il a perdu le contrôle de ses comportements. Il ne se rappelait pas exactement comment il avait fait, il avait pris un couteau de cuisine, il avait poignardé sa belle-mère. Elle était décédée sur place.

Prison :

Il s'est livré tout de suite à la police. Il a été condamné à 15 ans de prison. Il regrette beaucoup d'avoir tué son ex-belle-mère. On lui avait proposé de partir en Turquie après 2 ans et demi de prison. S'il avait accepté il n'aurait pas purgé le reste de sa peine. Il n'a pas accepté de partir en Turquie pour ne pas abandonner ses enfants à leur sort. Il avait souhaité purger sa peine et rester en Belgique afin d'assumer son rôle de père. Mais sa femme avait tout fait pour qu'il ne voie pas ses enfants. Elle avait dit à ses enfants que leur père était mort. Ces derniers temps, il pensait beaucoup à ses enfants. Il attendait sa libéralisation pour les récupérer. Il a entamé une démarche judiciaire afin de revoir ses enfants.

Il était triste d'apprendre que ses enfants ne parlent pas le turc.

Il était en prison depuis 12 ans et demi lors de la rencontre. Il travaillait comme servant à la prison. Il avait suivi des formations. Il faisait du sport régulièrement pour garder sa forme. Selon lui, il n'avait pas accompli encore son projet de vie. Il voulait le faire après sa sortie.

Pour ne pas avoir de problèmes, il a toujours évité les conflits dans la prison. Il n'avait pas souhaité entrer en prison. Il ne voulait pas y rester non plus.

Tout lui manquait. Sa maman était décédée. Certains de ses proches étaient déjà morts. Il a dû être fort afin de faire face à toute cette souffrance.

Projet de vie après sa libération :

Il voulait se consacrer à ses fils après sa sortie de prison. Il voulait entreprendre une entreprise familiale. Il était très inquiet pour l'avenir de ses enfants. Il se culpabilisait aussi parce qu'il n'avait pas assumé son rôle de père.

Selon lui, ses fils ont écouté la version de leur maman concernant ce meurtre. Il va leur expliquer les raisons pour lesquelles il a commis ce meurtre. Ils doivent savoir que c'était déjà pour les défendre. Ses fils doivent le comprendre avant de l'accuser. En même temps, il reconnaît que cet acte est inacceptable. Pour lui, son ex-femme et son ex-belle-mère ont aussi une part de responsabilité dans cette histoire.

Il a appris que son ex-femme vivait avec une personne d'origine turque avec qui il était en contact avant son incarcération. Selon lui, son ex-femme a peur de sa vengeance. Par contre, lui, il n'a aucun sentiment de vengeance. Il les renvoie à la probité de Dieu. Il a fait confiance à la justice. Il a toujours été d'accord avec la décision de la justice. Il purge sa peine. Pour le reste de sa vie, il refuse la violence. Il n'y pensait jamais.

Finalement :

Selon Duran, son ex-femme et son ex-belle-famille avaient arraché un arbre en Turquie et ils devaient le replanter ici en Belgique pour qu'il fasse sa vie (l'arbre représente lui-même). Ici, il n'a même pas trouvé une place dans cette famille. Ils ne lui ont donné aucune chance. Il a voulu repartir en Turquie toute suite après son arrivée mais il n'a pas pu repartir. « *Tu ne peux pas retourner. Parce que tu dis adieu à autant de personnes (familles, amis, collègues...). Il faut avoir le courage d'y retourner. Tu es parti et tu es revenu après trois mois ! On va rigoler de toi !* » dit-il.

Il a le sentiment que sa vie est foutue. Il a perdu beaucoup de choses. Sa maison est vendue. Il est dénudé. Il est sans abri. Il n'a pas les moyens de se payer « une paire de chaussures ».

Duran dit qu'il va refaire sa vie. Il va réussir dans la vie. Il doit rester debout. Il parle de la métaphore de la perte de doigts. « *J'ai perdu trois de mes doigts. Je dois travailler avec mes deux doigts qui restent. Je suis ambitieux. Vous ne m'avez pas laissé vivre mais moi je vais vivre* » dit-il.

3.7. Le cas de Sami

Sami est marié et père de quatre enfants. Il avait 38 ans lors de la première rencontre. Il est venu en Belgique par le biais de mariage en 1996. Son épouse est originaire de son village. Il habite à Liège.

Sa demande :

Sami est venu me voir en 2011 sur le conseil de son médecin traitant. Deux semaines auparavant, il avait eu une attaque de panique avant de s'engager dans un tunnel à Bruxelles.

Il avait peur de conduire depuis l'été 2010. Il se forçait à conduire pour aller au travail et conduire ses enfants à l'école. Sa femme n'avait pas de permis de conduire.

Avant l'été 2010, il n'avait pas ce problème. La première fois, cela s'était passé sur le trajet des vacances en Turquie. En Suisse, il devait passer par des tunnels. A l'entrée d'un tunnel, il a lu la distance de celui-ci. Du coup, il a eu peur de ne pas pouvoir voir le bout du tunnel. Il a paniqué. Il a eu peur de perdre le contrôle de son véhicule et de faire un accident. Il a passé ce tunnel difficilement. Il a eu la même sensation de peur pour passer tous les tunnels en Suisse. Depuis, il a peur de traverser les tunnels. S'il est possible, il les évite. Il a peur de faire un accident dans un tunnel et d'y être coincé et de ne pas pouvoir s'en sortir, et en conséquence, de mourir. Il a peur de perdre ses enfants dans un accident de voiture dans un tunnel.

Quand il entend des mauvaises nouvelles, il pense qu'il peut vivre les mêmes problèmes. Cette impression provoque chez lui des moments de forte angoisse. Il a peur d'attraper aussi des maladies et voit régulièrement son médecin.

Il conduit une grue sur le lieu de son travail. Il est dans un état d'angoisse tous les jours avant de prendre son travail. Il a peur de se coincer dans la cabine de grue. Il doit porter chaque jour des dizaines de bobines de fer. Chaque fois, il a peur de ne pas pouvoir poser la bobine à sa place. Il craint de tomber de la grue et de mourir également.

Il a mal souvent au crâne. Il parle d'étouffement, de vertige et de contraction musculaire. Il a l'impression d'avoir mal au foie.

Pour faire face à ces problèmes, il mâche des chiques, il prend un médicament antidouleur, il boit de la bière.

Il a la manie du contrôle aussi (la température, le niveau de la cuve de mazout, de l'argent, etc.). Il mesure la température extérieure depuis qu'il est en Belgique et la note. Il peut aller voir dans ces notes quelle était la température de n'importe quel jour des années passées.

Il calcule régulièrement son argent parce qu'il a peur de rester sans argent depuis que son père a vendu tous les biens de la famille. En Belgique, il n'avait pas beaucoup de moyens au début de son ménage. La peur de ne pas pouvoir arriver au bout de mois a renforcé son comportement de contrôle de son compte bancaire.

Il planifie sa vie. Il sait ce qu'il doit faire au moins pour les trois mois à venir comme les entrées d'argent, les factures à payer, ses rendez-vous, etc.

En Turquie :

Son contexte de vie :

Il est le deuxième de cinq garçons. Ses trois frères vivent en Turquie. Son frère aîné est en Hollande. Son père est décédé. Sa mère est prise en charge par son petit frère. Il les aide financièrement.

Son père avait hérité beaucoup de terres de son grand-père. Il ne travaillait pas. Il a vendu toutes les parcelles pour dépenser pour sa vie nocturne, pour l'alcool, pour ses relations extraconjugales.

Sami était conscient que le bien de sa famille se dilapidait par son père mais il n'avait aucun pouvoir pour l'empêcher. Il était étudiant en 5^{ème} année de comptabilité en secondaire. Sa famille n'avait plus rien pour vivre. Lui, ses frères et sa mère souffraient beaucoup. Il a décidé d'arrêter ses études pour travailler. Il voulait gagner beaucoup d'argent et racheter tous les biens vendus par son père.

Son immigration en Hollande :

Il était possible de gagner de l'argent en Europe comme les gens de son village. Son grand-frère était en Hollande. A 17 ans, Sami est parti en Hollande par la voie illégale avec l'aide de son grand frère. Il a travaillé clandestinement pendant quatre ans dans les ateliers de couture en Hollande. Il a été arrêté par la police lors d'une inspection et expulsé en Turquie.

Suite à son expulsion en Turquie, il a été faire son service militaire. Après, il est revenu chez ses parents.

Son mariage et migration en Belgique :

Pendant les vacances d'été, sa maman lui a proposé de demander la main de son épouse actuelle pour qu'il reparte en Europe. Il la connaissait. Ils se voyaient lors des vacances dans le village avant qu'il ne parte en Hollande.

La famille de son épouse a accepté de donner la main de leur fille à Sami. Ils ont fait les fiançailles et le mariage officiel en Turquie. Son épouse et sa famille sont reparties en Belgique. Elle a fait la demande de regroupement familial. Sami a obtenu le visa et est venu en Belgique. Ils ont fait le mariage traditionnel en Belgique. Ils se sont installés dans leur maison. Ils n'avaient pas beaucoup de meubles. Ils ont vécu pendant trois ans avec les allocations de chômage de son épouse. Ils ont eu des difficultés financières.

Sa vie en Belgique

Sa vie conjugale :

Sami parle des difficultés dans son couple. Il rappelle qu'il est marié depuis 15 ans. Son épouse est nerveuse. Elle s'énerve vite et crie sur lui et sur ses enfants. Il est sur le qui-vive pour protéger ses enfants. Elle parle aussi à haute voix en temps normal. Elle est traitée par un psychiatre pour sa nervosité. Elle ne travaille pas.

Sami n'aime pas qu'on parle à haute voix, qu'on crie à quelqu'un. Ça lui rappelle ses parents. Il a grandi dans un milieu familial conflictuel. Ses parents se bagarraient tout le temps.

Son couple est difficile à cause de la nervosité de sa femme. Son fils aîné est nerveux aussi.

Le couple s'organise pour gérer les affaires de la famille. Sami ne maîtrise pas le français. Il a évolué depuis qu'il est en Belgique. Il sait assumer le suivi de certaines tâches qui ne demandent pas de communication détaillée. Sinon, il est accompagné par sa femme. Sa femme prend en charge le contact avec les services extérieurs.

Sami assume aussi certaines tâches de son ménage. Il prend en charge surtout l'éducation de ses enfants. Sa femme ne sait pas tout gérer à cause de ses problèmes psychologiques.

Sa belle-famille :

Le milieu familial de sa femme (sa belle-famille) est conflictuel. Son beau-père crie tout le temps pour tout. Il pense que son épouse a appris de son père à parler en criant.

Sami s'est heurté à la difficulté de la langue dès son arrivée. Il ne savait pas parler le français. Une de ses belles-sœurs (sa femme avait deux autres sœurs et un frère) était mariée à un Turc issu de l'immigration en Belgique. Dans la famille, ils parlaient entre eux le français. Sami se sentait exclu. Il avait l'impression d'être « une plante ». Un jour, il s'est énervé et il a frappé sur la table en leur demandant de parler en turc en sa présence. Son beau-frère (le mari de sa belle-sœur) s'est levé et est parti. Tout le reste de la famille de sa femme s'est fâché sur lui. Il avait le tort d'agir de cette manière. Selon lui, personne n'a dit qu'il fallait le prendre en considération quand ils étaient ensemble. Il a demandé à son épouse si c'était normal de parler toujours le français quand il était avec eux. Elle n'a rien dit. Elle ne l'a même pas soutenu selon Sami.

Il parle de la différence de comportement vis-à-vis de lui et de son beau-frère issu de l'immigration. Celui-ci consomme de la drogue et fait le commerce de drogue. Il a fait de la prison. Il ne respecte pas ses beaux-parents. On ne lui dit rien. Il est respecté par ses beaux-parents quand il vient chez eux. « *Je n'ai pas été traité comme étant digne d'un homme à côté de lui* » dit-il. Sami souligne qu'il a contesté la façon dont ses beaux-parents se comportent vis-à-vis de lui. Sa contestation a généré des conflits avec eux. Sa deuxième belle-sœur s'est mariée aussi à un homme de Turquie. Depuis que cet homme est là, c'est celui qui subit la pression de ses beaux-parents. Selon lui, sa belle-famille ne respecte pas le gendre qui vient de Turquie.

Sami a voulu apprendre le français parce qu'il a eu l'expérience de l'immigration en Hollande. Selon lui, la connaissance de la langue procure beaucoup d'occasions en termes d'emploi et de contact social. Il avait son projet de vie. Il voulait apprendre le français, apprendre un métier et travailler. Il s'est inscrit au cours de français. Au bout de quelques mois, son beau-père et sa belle-mère ont commencé à râler. Selon eux, il ne faisait rien pour gagner de l'argent, il était venu pour profiter de l'argent de leur fille, il était fainéant, etc. Sa belle-mère lui a dit qu'il n'était pas capable d'apprendre le français. Il ne devait pas perdre du temps. Il devait travailler. Il ne sera pas un homme pour elle tant qu'il ne travaille pas. Il n'était pas venu en Belgique pour aller à l'école. Pour ses beaux-parents, il n'était pas facile

d'apprendre le français ici. Ils lui ont dit qu'il avait besoin de travail non pas de langue. « *Est-ce que je suis un animal ou un âne pour ne pas parler le français ?* » demande-il. Il a souffert beaucoup d'entendre de leur part qu'il ne veut pas travailler. Il dit qu'il a travaillé toute sa vie. Il était triste d'entendre ces critiques. Il dit qu'il a même travaillé pendant six mois pour son beau-père sans demander de l'argent. Il l'a aidé pour les travaux dans son bâtiment.

Son travail :

Sami a dû se soumettre à leur exigence de travailler. Il a eu l'impression d'avoir tort quand tout le monde tenait presque le même discours. Il a abandonné le cours pour trouver un emploi dans une usine de métallurgie. Il y a travaillé pendant 9 ans. Il a été licencié lors de la restructuration de cette usine en 2008. Il est resté sans emploi pendant trois ans. Il a retrouvé un poste intérimaire et il y travaille depuis un an. Il a peur de perdre cet emploi et d'avoir des difficultés financières.

Sami dit que le fait d'avoir accepté d'abandonner le cours de français et de travailler ne donne pas raison à ses beaux-parents et qu'il a toujours raison de penser que pour réussir dans le contexte migratoire, il faut apprendre le français et faire une formation. Avec un métier c'est plus facile de refaire sa vie en Belgique. Il soutient son propos en disant que si sa fille se marie à un homme de Turquie, il forcera son gendre avant tout à aller au cours de français. Il trouvera le travail plus facilement par après. Il soutient les gendres qui viennent de Turquie pour qu'ils apprennent le français et ne soient pas dépendants des autres. Ce soutien, il ne l'a pas eu de la part de son entourage immédiat à son arrivée.

On rapport à la communauté turque :

Il parle aussi du manque de soutien dans la communauté turque. Sami a été voir un ami de son beau-père pour lui demander de le soutenir vis-à-vis de son beau-père pour qu'il puisse suivre le cours de français. Sami s'est rendu compte que son beau-père avait raconté à son ami que Sami n'était pas venu ici pour travailler mais pour profiter de sa fille. Il a conseillé à Sami de travailler pour gagner tout de suite de l'argent. Sami généralise la réaction de l'ami de son beau-père aux autres Turcs et dit que les Turcs ne soutiennent pas les gendres qui viennent de Turquie. Il est fâché contre les Turcs en Belgique.

Il ne fait pas confiance aux Turcs en Belgique. Chacun pense à ses intérêts. Leur culture est différente. Ils ne respectent pas les hommes qui viennent de Turquie.

Renoncement à son projet :

Sami dit qu'il avait des objectifs précis comme gagner de l'argent et racheter les terres de son père. Pour atteindre cet objectif, il voulait apprendre le français et travailler pour économiser de l'argent et finalement mettre en place une entreprise.

Il avait un projet d'atelier de couture comme il avait appris ce métier en Hollande. C'était son rêve. Il n'a pas pu réaliser son projet. Il a renoncé à son projet de vie. D'abord, il a arrêté son cours de français, puis, il a laissé tomber son projet de textile. Actuellement, il n'a aucune motivation pour faire ce type de projet. Il n'a plus l'énergie comme il l'avait à son arrivée. Finalement, il a abandonné son projet de racheter les biens familiaux.

Faute des beaux-parents :

Il se fâche sur ses beaux-parents. C'est à cause d'eux qu'il n'a pas pu apprendre le français, se former à un métier, gagner de l'argent pour racheter les biens vendus par son père.

Sami explique les difficultés rencontrées à son arrivée en Belgique et par la suite par la métaphore du chemin semé d'obstacles : « *il marche toujours dans la boue* ». Sa métaphore renvoie à la résistance de ses beaux-parents pour son projet d'apprendre le français, le manque de *soutien* dans son entourage et par la dépendance aux autres, à sa femme pour la langue. Il est empêché d'avancer comme il le voulait. Selon lui, à leurs yeux, il n'était pas un homme normal. Ils le traitaient comme un « extra-terrestre », de ne pas être de ce monde de Belgique. Il s'est rendu compte par après que ce sont eux qui n'étaient pas normaux. Sa femme s'est comportée aussi de cette manière vis-à-vis de lui. Selon lui, il était un « *petit homme pitié* » pour eux. Ils l'ont traité quelque fois d'imbécile. Sami allait une fois retirer de l'argent à la banque. Son beau-père a demandé à son fils (son beau-frère) d'accompagner Sami à la banque. « *Aide ton beau-frère pour le retrait de l'argent, il ne sait pas le faire* » a dit son beau-père. Sami réagit en disant qu'il n'est pas imbécile, il sait retirer de l'argent à la banque parce qu'il a fait des études de comptabilité. Il continue à dire que ces mêmes personnes viennent le trouver pour lui demander des conseils quand ils font des travaux chez eux. Il ne comprend pas pourquoi ils viennent lui demander son avis s'il est un imbécile. Il ne sait pas donner un sens. « *Ils sont pervers* » dit Sami. Selon lui, s'ils se comportent de cette manière vis-à-vis de lui c'est parce qu'il est « *gendre importé* » (« *ihal damat* » en turc). Il n'a pas de valeur à leurs yeux. Ses beaux-parents se comportent différemment vis-à-vis de lui et vis-à-vis

de leur autre gendre issu de l'immigration. Quand il constate cette différence de traitement, il ne voit que son statut de « *gendre importé* » pour mériter cette humiliation.

Sami regrette de ne pas s'être battu contre ses beaux-parents et contre tous les gens qui lui conseillaient de ne pas aller à l'école pour apprendre la langue. Actuellement, il est maître de sa vie. S'il rencontre maintenant cette résistance, il n'écouterait personne. À son arrivée en Belgique, il n'y avait qu'eux. Il était obligé de vivre avec eux. Il ne connaissait pas vraiment d'autres Turcs. En plus, ses beaux-parents aidaient sa femme pour ses enfants. Selon Sami, si sa femme l'avait soutenu ouvertement, il aurait pu organiser sa vie autrement.

Son rapport à la société d'accueil :

Pour vivre en Belgique, pour faire un projet, il se heurte chaque fois au mur de la langue. Il doit demander l'aide des autres. En Turquie, il assumait ses affaires seul. Il était « la locomotive » de sa famille.

Par contre, Sami voit positivement les Belges qu'il rencontre dans son entourage. Il les qualifie « *d'être très humains* ». Il soutient son propos avec l'exemple de la maladie de son fils. Celui-ci a dû être hospitalisé pour un problème de santé. À l'hôpital, le médecin, les infirmières ont été mobilisés pour soigner son enfant. Il admire ce côté humain des Belges.

Sa famille en Turquie :

Il pense toujours à sa famille en Turquie. Il aide sa mère et ses frères financièrement. Il est devenu le père de ses frères depuis qu'il a décidé de travailler à 17 ans. Son épouse ne disait rien avant pour son aide à sa famille en Turquie. Ses derniers temps, elle se fâche sur lui parce qu'il néglige financièrement sa famille en Belgique à cause de ses frères et de sa mère.

Pour terminer, j'ai eu au total six consultations avec Sami. Il a souhaité arrêter ce travail psychothérapeutique pour deux raisons. D'abord, il se sentait mieux qu'avant. Il n'avait plus la même peur ou la même angoisse. Il se sentait soulagé. Deuxième raison, il n'avait pas les moyens financiers pour payer les consultations.

3.8. Le cas de Taha

Taha est âgé de 31 ans. Il est en Belgique depuis cinq ans. Il est venu par le biais de mariage. Il a un enfant de 3 ans. Il habite à Mons.

Sa demande :

Il était orienté chez moi par sa belle-famille. Il venait de faire une tentative de suicide sur le chemin de fer. Il était dans un état dépressif. Il ne mangeait pratiquement pas depuis quelques jours. Il ne dormait pas. Il ne souhaitait voir personne.

En Turquie :

Son contexte de vie :

Il est le deuxième de cinq garçons. Ses parents et ses quatre frères vivent en Turquie. Il a commencé à travailler très jeune après ses études primaires. Il a fait son service militaire. Il a trouvé un travail dans une entreprise de construction dans sa ville natale.

Son mariage :

Il a rencontré son épouse par l'intermédiaire de sa famille à lui. Tout a été très vite. Ils se sont mariés en un mois pendant les vacances d'été. Il est venu rejoindre sa femme en Belgique par après.

Sa vie en Belgique (sa vie de couple, sa belle-famille, sa famille en Turquie, son aller-retour en Turquie) :

Ses beaux-parents avaient des appartements à louer. Ils ont réservé gratuitement un appartement pour le couple dans le même bâtiment qu'eux.

Taha avait l'impression de vivre chez eux. Lui et sa femme passaient tous les jours chez les beaux-parents. Ils mangeaient souvent avec eux.

Il ne travaillait pas. Il allait au cours de français. Sa femme était au chômage.

Soutien de ses beaux-parents :

Ces beaux-parents ont souhaité qu'ils achètent une maison en profitant de leur logement gratuit. Ils ont acheté une maison avec l'aide de ses beaux-parents. Ces derniers ont payé les

frais de notaire. Ils ont commencé à rembourser 500-600 euros par mois. Le remboursement du prêt a déclenché des difficultés financières. Ses beaux-parents ont commencé à leur donner de l'argent aussi. Il était écrasé sous le poids de leurs aides. Il se sentait comme un enfant. Il était pris en charge par sa femme pour la traduction et pour l'argent. Maintenant, il était aussi dépendant de ses beaux-parents. Il ne supportait pas d'être à charge de ses beaux-parents. Taha relate que le fait d'être épaulé par les beaux-parents lui faisait très mal parce qu'il avait commencé à travailler très tôt pour gagner sa vie.

Obligation par rapport à sa famille d'origine :

A cause des problèmes financiers, il ne pouvait pas aller en Turquie. Dans son village d'origine, tous les hommes mariés doivent sacrifier un mouton lors de la fête de sacrifice. Sa mère lui a demandé d'envoyer de l'argent pour sacrifier un mouton à son nom. Elle a insisté aussi pour qu'il revienne avec sa femme à cette fête. Il n'avait pas les moyens pour payer les billets pour deux personnes. Il a dû partir seul.

Conflit conjugal :

A son retour, sa femme était très fâchée parce qu'il pensait tout le temps à sa famille en Turquie. Il devait penser avant tout à sa femme et à son enfant en Belgique. Selon Taha, elle est entrée dans un état de crise. Elle a commencé à crier et à dire que Taha ne l'aimait pas. Il s'est défendu en disant qu'il l'aimait. Sa femme n'était pas convaincue. Taha dit qu'il a laissé sa famille, ses amis en Turquie pour vivre avec elle en Belgique. Sa femme lui a dit qu'elle ne l'aime pas non plus et pour elle, il n'était que le père de son enfant. Elle a enlevé les photographes de leur mariage qui étaient exposées sur les murs du salon. Il ne savait pas comment réagir. Il était en état de choc. Il a dit à sa femme qu'il allait retourner en Turquie si elle ne voulait plus de lui. Elle a continué à l'insulter d'être « *ignare* », « *imbécile* », etc.

Retour en Turquie :

Le lendemain matin, il a laissé la clé de la voiture, de la maison et son portefeuille à sa femme. Il est parti de la maison seul avec un passeport. Il n'avait personne pour parler, pour consulter. Il n'avait pas d'argent. Il a téléphoné à son frère en Turquie. Celui-ci lui a acheté le billet d'avion. Il est parti en Turquie. Il a raconté tout ce qui s'est passé dans son couple à sa famille. Ils se sont fâchés contre sa femme et sa belle-famille. Ils lui ont demandé de contacter sa femme pour la faire venir en Turquie et de divorcer si elle ne venait pas.

Il a contacté sa femme et lui a dit qu'il était en souffrance en Belgique. Il n'avait pas de travail. Il ne connaissait pas le français. Il lui était plus facile de vivre et de travailler en Turquie. Il l'a appelée en Turquie. Sa femme n'a pas accepté de venir vivre en Turquie. Ses beaux-parents sont intervenus pour lui dire que le départ de leur fille en Turquie était hors de question. Il a appris par après que sa femme avait demandé le divorce.

Il a demandé à sa femme comment il allait voir son enfant en cas de divorce. Elle lui a dit qu'il devait venir le voir en Belgique s'il le souhaitait.

Les parents et le grand frère de Taha lui ont interdit de repartir en Belgique pour voir son enfant. Ils lui ont dit qu'il serait exclu de la famille s'il allait en Belgique. Selon eux, il devait garder sa position d'homme et demander à sa femme de venir chez lui. Il devait se faire respecter comme un homme.

Retour en Belgique :

Son enfant lui manquait. Il a contacté sa femme pour le voir. Il est revenu en Belgique. Sa femme n'a pas souhaité le rencontrer. Ses beaux-parents étaient froids vis-à-vis de lui. Ils lui reprochaient de les avoir humiliés en partant en Turquie dans leur entourage en Belgique et en Turquie. Sa belle-sœur ne lui parlait pas non plus.

Taha dit qu'il aime sa femme et son enfant. Il doit la convaincre pour qu'elle aille avec lui en Turquie pour « *embrasser la main de sa mère* ». Mais, elle n'est pas du tout d'accord. En plus, elle lui demande de choisir entre lui et sa famille.

Choisir sa famille ou sa femme ?

Taha dit qu'il n'est pas possible de faire un choix entre sa femme et sa famille. Il ne peut pas renoncer à sa famille. Son grand frère lui met la pression pour qu'il retourne en Turquie s'il veut rester son frère. Parce qu'il a déshonoré sa famille vis-à-vis des gens dans leur entourage en ne les écoutant pas et en venant encore chez sa femme en Belgique. Selon son frère, on ne peut pas courir derrière une femme qui ne veut pas de son mari.

Taha était coincé entre deux parties (sa famille et belle-famille y compris sa femme).

Tentative de suicide :

Il ne savait pas quoi faire. Il dit qu'il a perdu un moment la « tête » parce qu'il ne supportait pas cette souffrance. Il ne voyait pas d'issue. Il est parti de chez lui en criant qu'il allait se tuer. Il avait décidé de se suicider. Il est allé près du chemin de fer pour se jeter sous un train. Peu après, deux amis de son beau-père l'ont trouvé auprès des rails. Ils l'ont consolé. Sa femme avait averti son père. Celui-ci avait téléphoné à ses amis pour qu'ils le retrouvent.

Les amis de son beau-père ont commencé à le critiquer encore. Selon lui, ils mettaient du sel sur sa blessure. Ils ont dit qu'un homme ne quitte pas sa femme et son enfant, etc. Taha leur a demandé si leurs femmes disent qu'elles ne les aiment pas. Ils n'ont pas répondu à sa question mais ils ont insisté pour qu'il fasse un peu d'effort pour son couple. Selon eux, on ne quitte pas sa femme pour ce type de propos.

Taha dit avoir fait suffisamment d'effort. Il était venu chez elle, dans sa belle-famille. Il n'habitait pas sa maison. Il n'avait pas de travail. Il n'avait pas d'argent. Il ne savait rien faire pour sa femme et pour son enfant. Il se sentait très faible. Il vivait avec les allocations de chômage de sa femme. Il devait demander de l'argent à ses beaux-parents. Selon lui, un homme ne doit pas être comme ça. Il ne peut pas vivre dans cet état.

La faiblesse de l'homme :

Maintenant, sa femme ne l'écoute pas. Selon lui, un homme ne doit pas se soumettre à sa femme. Dans son village en Turquie tout le monde rit de lui parce qu'il n'a aucune autorité sur sa femme. En plus sa belle-mère a raconté à tout le monde que Taha n'a pas su vivre en Belgique parce qu'il ne s'est pas adapté à la vie en Belgique. S'il retourne, on va dire qu'il a raté son projet d'immigration. On va se moquer de lui. En plus, on va dire qu'il n'a pas pu faire venir sa femme en Turquie. Il n'est qu'un faible, etc. Il dit vivre très mal toutes ces réflexions.

Rétablir son statut de l'homme :

Il pense que si sa femme l'accompagne en Turquie, son statut d'homme sera rétabli. Si son épouse vient embrasser la main de sa mère, celle-ci se calmera. Mais son beau-père n'accepte pas que sa fille se soumette à lui et à sa mère.

Rien n'a changé :

Il ne sait pas comment faire. Après sa tentative de suicide, il est allé dans son appartement. Il a vomi. Il n'a pas su y rester. Cela lui rappelle tout ce qu'il a vécu. En plus, il n'y a rien qui a changé. Il est revenu et il a toujours besoin des moyens de sa femme et de son beau-père pour vivre en Belgique. Il ne sait pas quoi faire. Il en souffre beaucoup.

3.9. Le cas d'Isa

Isa est originaire de Bursa. Il avait 33 ans lors de la première consultation en 2010. Il était marié et père d'un enfant. Il était en Belgique depuis sept ans. Il était venu en Belgique par le biais de mariage. Sa femme était une cousine éloignée.

Sa demande :

Il avait décidé de voir un psychologue sur le conseil de son ami. Son épouse le soutenait aussi pour cette démarche. Elle constatait qu'il était en souffrance psychologique les derniers temps.

Isa se plaignait d'un état de stress, de panique et de tristesse. Il n'était pas heureux. Il était nerveux. Il explosait sur tout le monde. Pourtant, il était quelqu'un de calme avant. Il a perdu l'appétit. Il ne mange pas depuis un mois. Il ne dort pas bien. Il est fatigué. Il n'a plus aucun plaisir. Il est démoralisé, susceptible. Il ne sait pas se concentrer. Il a peur pour son avenir. Il a mal à la tête et à l'estomac. Il a un problème de reflux. Il évite ses amis et ses cousins depuis quelques mois.

Selon Isa, toutes ses plaintes sont provoquées par son travail. Son travail le dégoûte. Il se force pour aller travailler. Il a l'impression de subir la torture sur le lieu de travail. Il travaille depuis six ans. C'est son beau-père qui lui a trouvé ce travail trois mois après son arrivée en Belgique. Son beau-père connaissait le patron parce qu'il travaillait dans la même entreprise.

Il travaille dans une entreprise d'infrastructure qui place le réseau de gaz et des câbles de communication. Il travaille toujours à l'extérieur sous la pluie, la boue, l'eau depuis six ans. « *La pioche et la pelle sont mes deux compagnons* » dit-il. Son chef crie beaucoup sur les ouvriers. Il se sent humilié.

Il en souffre parce qu'il n'a jamais travaillé dans ces conditions en Turquie.

Sa vie en Turquie :

Son contexte de vie :

Il est le fils unique. Il a une sœur aînée et une sœur cadette. Sa sœur aînée est en Belgique.

Isa a fait des études universitaires en tourisme. Après avoir obtenu son diplôme, il est allé faire son service militaire. Après, il est revenu chez son père à Bursa. Celui-ci avait un car, Isa a conduit ce car en attendant de trouver un emploi dans le domaine du tourisme.

Son mariage :

A la même période, sa sœur de Belgique lui a proposé de le marier avec son épouse actuelle en Belgique. Il a accepté de se marier et de venir en Belgique. Sa famille a demandé la main de sa femme. Celle-ci a accepté cette demande. Ils se sont mariés à Bursa.

Tous les rituels de son mariage ont eu lieu en Turquie. Sa femme est revenue en Belgique et a fait les formalités nécessaires pour qu'il obtienne le visa. Il n'a pas attendu beaucoup. Il est venu rejoindre sa femme en Belgique.

Sa vie en Belgique :

Sa vie de couple :

Sa femme avait déjà préparé leur logement. Depuis sept ans, son couple tient sans problème. Il s'entend bien avec son épouse et avec ses beaux-parents. Ces derniers le soutiennent aussi.

Il est resté sans emploi pendant trois mois après son arrivée. Sa femme travaillait et assumait financièrement leur ménage. Il se sentait très mal à ce moment. Il restait à la maison comme « *une femme* » et son épouse apportait de l'argent comme « *un homme* » dit-il. En plus sa femme l'accompagnait partout pour la traduction parce qu'il ne connaissait pas le français. Il a commencé à se reprocher d'être « *faible* », « *assisté* », « *ignare* ». Il perdait sa confiance en lui. C'était inacceptable pour lui. Il devait assumer la responsabilité de l'homme.

Son travail :

Il a demandé à son beau-père de lui trouver un travail. Il lui a trouvé cet emploi. Il a voulu travailler pour subvenir aux besoins de sa famille, pour économiser un peu d'argent et pour

avoir le droit aux allocations de chômage également. Le premier jour, il a pleuré après son retour à la maison. Il avait fait des études en Turquie. Il était devenu un manœuvre en Belgique. Entretemps, sa femme a perdu son emploi. Il n'a pas pu arrêter son travail de manœuvre parce qu'ils avaient acheté une maison. Il fallait rembourser le prêt.

Depuis six ans, il n'a pas pu changer d'emploi. C'est de plus en plus difficile pour lui de travailler dans cette entreprise.

En 2009, son père est venu en Belgique pour le visiter. Par hasard, son entreprise faisait des travaux publics dans le quartier de son beau-père. Celui-ci avait invité son père chez lui. Son père l'a vu sur le chantier. Isa était gêné de sa situation. Selon lui, son père était choqué de voir son fils unique travailler dans ces conditions. Cette rencontre a renforcé son stress et sa tristesse de travailler comme manœuvre. Son père lui a demandé de revenir vivre en Turquie.

Isa dit que le fait de travailler dans ces conditions difficiles le tue. C'est la torture pour lui. Il a commencé à mentir pour ne pas aller travailler. Il envoie des certificats de maladie. Il se rend compte qu'il retravaille quelques jours après. Ça ne change rien. Il va au boulot avec le stress, la panique, la peur, le dégoût.

Son chef a compris qu'il n'est pas bien. Il ne sait pas travailler énergiquement comme avant. Isa dit qu'il s'en faut de peu qu'il ne le renvoie. Mais il a peur de ne pas retrouver un emploi et d'avoir des problèmes financiers, d'être dépendant de sa femme comme il l'était à son arrivée ici.

Il dit souffrir beaucoup quand on se moque de son travail et de lui dans son entourage proche. On le traite de manœuvre. Quand il s'agit de donner son avis, on lui demande de se taire parce qu'il est manœuvre. « *Que sais-tu d'autre que la pelle et la pioche* » dit-on. Il se sent humilié. Il en souffre beaucoup. Il ne dit rien. Ces propos reviennent à son esprit quand il va au lit. Il ne sait pas dormir.

Parler le français grâce au travail :

Il souligne qu'il a appris à parler un français arrangé grâce à son milieu de travail. Il a eu l'occasion de parler le français avec ses collègues. Actuellement, il se débrouille seul pour ses affaires simples.

Soutien de sa femme :

Isa dit qu'il ne regrette jamais d'avoir épousé sa femme. Elle est quelqu'un de bien. Elle le comprend et lui demande de laisser tomber son travail et de chercher un autre boulot.

Regret d'être venu en Belgique :

Par contre, il regrette beaucoup d'être venu en Belgique. S'il était venu avec un visa touristique et avait vu les conditions de vie et de travail en Belgique, il ne serait pas venu.

Chacun vit pour soi :

Avant de venir en Belgique, il pensait que tous ses proches se soutenaient. En Belgique, il s'est rendu compte que tout le monde est dans son monde. Il attendait qu'on l'aide. Mais, chacun vit sa vie. Il a compris qu'il doit s'assumer seul. « *La vie est difficile ici. Si tu ne travailles pas, tu risques de glisser dans la pauvreté. Tu dois faire face à tes problèmes* » dit Isa.

En Turquie, son beau-frère (le mari de sa sœur) lui avait promis de mettre en place un commerce avec lui en Belgique. A son arrivée, en Belgique, il n'a pas tenu sa promesse et lui a demandé d'assumer sa vie seul.

Il a accepté ce type de vie en Belgique. D'ailleurs, il se sent autonome. Selon lui, son couple est indépendant. Il n'y a personne qui se mêle de leur vie conjugale. Lui et son épouse prennent seuls leur décision en ce qui concerne leur vie conjugale et familiale. Ils sont libres. Il n'a pas de problème avec sa belle-famille.

Retour en Turquie :

Il voudrait repartir en Turquie mais sa femme ne le souhaite pas. La vie est difficile en Belgique et il ne voit pas d'avenir ici. Il se sent bien quand il va en vacances en Turquie. Il vit mal le retour en Belgique. Il a l'impression d'être dans une impasse. Il ne sait pas quoi faire. Il ne sait pas où il va vivre.

3.10. Le cas de Ferit :

Il est originaire d'Urfa. Il était âgé de 33 ans lors de la rencontre. Il était venu en Belgique suite à son mariage avec sa cousine parallèle matrilatérale. Il est en Belgique depuis 11 ans.

Sa demande :

Sa compagne m'a demandé un rendez-vous pour Ferit parce que leur couple traversait un moment de crise.

Ils sont venus en couple au premier entretien. Ferit était divorcé et sa compagne d'origine turque était en rupture avec sa famille en Belgique. Ils vivaient en concubinage.

Sa compagne a insisté pour qu'il vienne me voir seul. Selon elle, il était très nerveux et il devait parler à un psychologue. Sa compagne supposait qu'il avait des problèmes psychologiques à cause de son enfance. Mais selon Ferit, son immigration matrimoniale en Belgique se trouve à l'origine de la perturbation de son état psychologique,

Ferit a suivi le conseil de sa compagne et il est revenu seul à la consultation suivante. Je l'ai reçu trois fois. Il a souhaité arrêter les consultations car selon lui, il était conscient de ses problèmes et il avait la capacité pour les gérer.

Sa vie en Turquie :

Son contexte de vie :

Il est fils unique. Il a trois sœurs dont l'aînée est en Belgique. Les deux autres sont en Turquie. Quand il avait six ans et demi, son père a disparu. Il n'a pas donné signe de vie pendant six ans. Ensuite, il est revenu à la maison.

Pendant son absence, sa mère, sa sœur et lui ont dû travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Après l'école primaire, il a dû travailler comme apprenti dans un garage de carrosserie. Il a appris le métier de carrossier.

Il a fait son service militaire. Il est venu en Belgique suite à son mariage.

Son mariage :

Son mariage était arrangé par sa mère et par sa tante (sa belle-mère). Deux sœurs avaient décidé de marier leurs enfants sans les consulter. Ils ont été fiancés. Leurs fiançailles ont duré trois ans. Avec le temps, ils se sont aimés. Ils se sont mariés en Turquie.

Sa vie en Belgique :

Il est venu en Belgique s'installer chez ses ex-beaux-parents. Ces derniers lui ont imposé de vivre dans la même maison qu'eux. Ferit n'était pas d'accord de vivre chez eux. Ils ont demandé à Ferit et à son ex-femme d'attendre six mois pour s'installer dans un autre appartement. Finalement, ils n'ont pas tenu leur promesse.

Ils sont restés six mois dans la même maison. Son beau-père était colérique. Il insultait sa femme (sa tante maternelle). Il insultait les parents et les ascendances de sa belle-mère (ses grands-parents maternels). Il a pris ces insultes sur lui parce que l'ascendance de sa belle-mère était son ascendance aussi. Il a demandé à son beau-père de ne pas insulter ses ascendants. Son beau-père n'a pas arrêté d'insulter sa tante, les sœurs de sa femme (sa mère est concernée). Finalement, il a été agressé directement par son beau-père. Il a demandé à sa fille de divorcer de Ferit. Il lui a promis un nouveau mari.

Ils sont partis ensemble en vacances en Turquie. Il en a parlé à ses parents, son père s'est énervé et s'est fâché sur sa mère. Il lui a reproché de donner son fils unique à sa sœur. Son fils n'avait pas besoin d'aller en Belgique. Il avait les moyens pour subvenir à ses besoins.

Ferit a décidé de divorcer de sa femme en Turquie. Il l'a fait. Il n'est pas revenu chez ses beaux-parents.

Son divorce :

Il a eu une vie difficile après avoir divorcé. Son beau-père a porté plainte pour motif de mariage blanc à la police pour faire annuler son mariage, son permis de séjour et le faire expulser de Belgique. Son permis de séjour a été annulé. Il a dû se battre pour avoir son séjour légal en Belgique. Ça a duré trois ans. Pendant ce temps, il a dû travailler dans un garage comme carrossier pour 15 euros par jour. Le garage l'a payé 35 euros/la journée après avoir obtenu son permis de séjour. Il y a travaillé pendant cinq ans. Son employeur a fait faillite et il est resté sans emploi.

Il a rencontré un Turc qui avait un commerce à Gembloux. Il lui a proposé d'être son associé. Au bout de quelques années, leur société a fait faillite. Il avait appris à gérer une société. Par après, il a acheté un autre commerce. A ce moment-là, il avait rencontré sa compagne actuelle. Elle l'a beaucoup aidé pour la gestion de son commerce et pour la traduction. Il a réussi cette fois. Il a rapidement gagné beaucoup d'argent. Sa seule difficulté était la méconnaissance de la langue. Il a résolu son problème de la langue en associant au bénéfice de sa société un jeune comptable issu de l'immigration turque. L'engagement de ce jeune a facilité la gestion de son commerce. Il est devenu son bras droit pour la traduction et pour la gestion. Ils ont gagné beaucoup d'argent. Il a agrandi et diversifié ses affaires. Il a quatre commerces et une boîte de nuit à Bruxelles. Il n'est dépendant de personne. Il aide ses proches. Il a su construire sa vie en Belgique malgré toutes les difficultés rencontrées.

Ferit relate qu'il est très stressé ces derniers temps. Il doit gérer ses affaires commerciales. Il est aussi sous la pression de sa sœur en Belgique et de ses parents en Turquie. Ils ne sont pas d'accord qu'il vive en concubinage avec cette fille. Selon eux, elle n'est pas digne de leur famille. Ils cherchent une fille pour lui en Turquie. Ils veulent qu'il se remarie le plus vite possible et avec une fille de Turquie. Ferit dit que sa famille est soumise à l'autorité de son père. Il est obligé d'accepter le mariage avec une fille choisie par ses parents « *comme ils l'ont fait la première fois* » dit-il.

Tableau 1 : Récapitulatif des cas

Nom	Age	Etat Civil	Diplôme	Métier en Turquie	Travail en Belgique	Service militaire	Demande en clinique	Qui demande ?	Diagnostique
Mehmet	35	Remarié	Secondaire	Technicien-électrique	Cueillette - Chômage	Fait	Gérer la conflictualité dans son couple	Lui-même	Dépression, anxiété
Veli	35	Séparé (en instance de divorce)	Secondaire	Technicien en milieu hospitalier	Manœuvre	Fait	Par le juge, réclusion probatoire	Service juridique	Agressivité
Murat	33	Divorcé	Primaire	Couturier	Construction	Fait	Difficulté de prise de décision	Lui-même	Dépression
Duran	46	Divorcé	Primaire	Charpentier	Prison	Fait	Parler de sa souffrance	Son avocat	sans
Sami	38	Marié	5ème Secondaire (comptabilité)	Couturier	Métallurgie	Fait	Vaincre sa peur de conduire	Lui-même	Anxiété, phobie
Isa	31	Marié	Université	Tourisme	Manœuvre	Fait	Le dégoût de son travail	Lui-même	Dépression
Taha	33	Marié	Primaire	Construction	Sans emploi	Fait	Parler de sa souffrance	Son épouse	Dépression, tentative de suicide
Ferit	33	Divorcé	Primaire	Carrossier	Hommes d'affaire	Fait	Nervosité	Sa compagne	Sans